

Le Parlement entame sa deuxième session de l'actuelle législature

Tant de dysfonctionnements à bannir et de chantiers à creuser

Mohamed Mellal : La session de printemps sera déterminante



Page 3

Habib El Malki s'entretient avec
le président du Sénat canadien



Page 2

Ramadan, un mois juteux pour
les boulangeries-pâtisseries



Page 4

Interdiction d'exportations
de céréales françaises hors
d'Europe à partir du 25 avril
Le Maroc dans tout cela ?



Page 6

Coupe du Trône

La campagne se poursuit tant bien
que mal pour le Wydad et le Raja



Page 24

Habib El Malki s'entretient avec le président du Sénat canadien



Le président du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS), Habib El Malki, a eu des entretiens, mercredi à Rabat, avec le président du Sénat canadien, George F. Furey, en pré-

sence de l'ambassadrice du Canada au Maroc, Nell Stewart et des membres du Sénat.

Cette rencontre avait pour but d'échanger les expériences et de s'entretenir autour des perspectives de partenariat et de coopération entre le

Royaume du Maroc et le Canada dans les domaines de l'éducation, la formation et la recherche scientifique, indique le Conseil dans un communiqué.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont relevé la profondeur et la fermeté des liens unissant les deux pays dans les différents domaines, notamment l'éducation, la formation et la recherche scientifique, affichant leur volonté de renforcer le partenariat et la coopération dans les domaines d'intérêt commun, d'autant que le CSEFRS entretient un partenariat solide avec le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) au Québec, qui a donné lieu à de nombreux programmes.

L'accent a été mis sur l'impératif de hisser le partenariat et la coopération entre les deux pays au plus haut niveau, compte tenu des défis auxquels fait face l'éducation partout dans le monde et des efforts qu'il faut mobiliser pour l'avenir de ce secteur vital, de manière à répondre aux attentes des générations futures en matière de recherche scientifique relative à l'intelligence artificielle et la cyber sécurité, entre autres.

Par ailleurs, Habib El Malki s'est attaché sur l'expérience canadienne de gestion du multilinguisme dans le domaine de l'enseignement, tout en préservant l'identité et la spécificité culturelle du pays, appelant à en tirer profit, vu la grande importance de cette question dans le système pédagogique national.

Said Khomri : L'étude "Lois électorales et partis politiques" a fourni une analyse dans une perspective de genre des résultats des rapports nationaux

L'étude régionale sur les "Lois électorales et partis politiques : une vision arabe dans une perspective de genre" a fourni une analyse dans une perspective de genre des résultats des rapports nationaux, a affirmé, mercredi au Caire, le chercheur marocain Said Khomri.

Le chercheur marocain et professeur de l'enseignement supérieur à l'Université Hassan II de Casablanca, a expliqué dans une allocution dans le cadre d'un événement organisé par l'Organisation de la femme arabe via l'application "Zoom" pendant trois jours sous le thème "Nouveaux éclairages sur les études de la neuvième Conférence générale de l'Organisation", que les axes de l'étude régionale comprenaient les cadres constitutionnels et juridiques liés à la réglementation de la participation politique des femmes arabes pour révéler les lacunes de la législation et des lois arabes quant au renforcement de la participation politique des femmes arabes.

Il s'agissait également, ajoute M. Khomri, de jeter la lumière sur les meilleures pratiques et les expériences réussies de la participation politique des femmes arabes par rapport aux législations nationales, ou aux procé-

dures d'organisation et de tenue des élections, dans le but de promouvoir la représentation politique des femmes dans la région arabe, et montrer l'étendue de l'impact des lois électorales et des partis politiques sur la participation des femmes arabes à la vie.

Il a précisé que l'étude régionale est basée sur des rapports nationaux préparés par des experts, hommes et femmes, du Liban, de Palestine, de Jordanie, d'Irak, d'Oman, du Yémen, du Maroc et de Mauritanie.

Pour sa part, la directrice générale de l'Organisation, Fadia Kiwan, a souligné l'intérêt de l'institution pour la question de l'autonomisation politique des femmes, notant que l'Organisation travaille depuis deux ans sur un projet de recherche prolongé et intérimaire sur l'évaluation des politiques de discrimination positive à l'égard des femmes dans le domaine de la participation politique, qui ont été suivies dans les pays arabes tout au long de 25 ans, suite à la Conférence de Pékin en 1995, jusqu'en 2020.

Mme Kiwan a expliqué que ces études de terrain ont couvert la plupart des pays arabes, et leurs résultats seront rassemblés dans un rapport final qui sera discuté lors d'un atelier régional

international auquel seront invités des organismes régionaux arabes et étrangers concernés par la question des femmes, ainsi que des organisations non gouvernementales et les organes internationaux relevant des Nations unies qui sont en lien avec la participation politique.

Elle a ajouté que l'étude, sujet de l'atelier, constitue une autre étape importante de l'intérêt de l'Organisation pour cette question, car l'étude traite des lois électorales et des partis politiques et de leur impact sur la participation politique des femmes.

L'événement "Nouveaux éclairages sur les études de la neuvième Conférence générale de l'Organisation" a connu la présentation des résultats d'études régionales préparées par l'Organisation (sur la base des résultats d'études nationales) relatives à quatre sujets, à savoir les lois sur le harcèlement au travail, la situation des femmes et des filles victimes des guerres, des conflits armés, de l'occupation et du terrorisme, les lois électorales et les partis politiques du point de vue de l'égalité des sexes et les systèmes de protection sociale pour les femmes dans le domaine de la santé dans la région arabe.

Marchés: 1.964 infractions constatées du 1^{er} au 19 Ramadan

1.964 infractions en matière de réglementation sur les prix et sur la qualité des produits alimentaires ont été constatées du 1^{er} au 19 Ramadan 1444, suite aux opérations effectuées par les commissions mixtes de contrôle présidées par les walis et gouverneurs, selon la Direction de la concurrence, des prix et de la compensation relevant du ministère de l'Economie et des Finances.

Ces infractions sont ventilées en 691 pour défaut d'affichage des prix et non présentation de factures, 423 pour hausses illicites de prix réglementés et 36 pour les dispositions liées à la santé et la sécurité, précise la Direction dans un communiqué sur la troisième réunion durant le mois de Ramadan, de la Commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle, tenue mardi.

Et d'ajouter que 380 infractions ont fait l'objet d'avertissements aux contrevenants et 1.584 procès-verbaux ont été établis et transmis aux tribunaux compétents.

Durant les 19 premiers jours du mois sacré, les opérations effectuées par les commissions mixtes de contrôle présidées par les walis et gouverneurs ont concerné près de 36.799 points de vente au niveau national, conduisant à la saisie et à la destruction de 33,2 tonnes de produits impropres à la consommation ou non conformes aux normes réglementaires en vigueur.

La commission poursuivra régulièrement ses travaux tout au long du mois de Ramadan pour suivre l'évolution de la situation du marché, la situation de l'approvisionnement, le niveau des prix, et le bilan des interventions de la commission de suivi pour faire face à toutes les techniques de fraude, de monopole, de spéculation et de manipulation des prix.

Le Parlement entame sa deuxième session de l'actuelle législature

Tant de dysfonctionnements à bannir et de chantiers à creuser

«La session de printemps du Parlement sera déterminante». C'est ce qu'a affirmé, d'emblée, Mohamed Mellal, membre du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, dans une déclaration à Libé à propos de la deuxième session de l'année législative 2022-2023 du Parlement qui s'ouvre ce vendredi.

«Cette session sera marquée notamment par une conjoncture difficile qui se caractérise par une hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires et une inflation galopante qui a atteint un niveau record cette année», a souligné Mohamed Mellal, également président de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement, précisant que «les hypothèses sur lesquelles la loi de Finances a été fondée sont, à mon avis, dépassées, pour plusieurs considérations dont notamment la hausse des charges de la Caisse de compensation durant cette année, l'inflation qui a atteint 10%, la hausse du taux de chômage, qui a également enregistré un niveau record, ainsi que l'augmentation des impôts qui pèsent lourdement sur les citoyens».



Ph: Archives



Mohamed Mellal



La session de printemps sera déterminante

Le député itihadi a également rappelé que le Groupe socialiste a toujours mis en garde le gouvernement contre cette situation économique et sociale alarmante d'autant plus qu'il y a «un grand nombre d'entreprises qui ont mis la clé sous le paillasson en raison de cette conjoncture économique difficile».

La session de printemps a un autre enjeu concernant cette fois-ci le volet législatif. Le député itihadi a déploré la faiblesse de la production législative du Parlement. «En deux ans, le nombre de projets de loi qui ont été votés par le Parlement n'a pas dépassé 30 textes législatifs, sans parler des propositions de loi qui ont été votées par l'institution parlementaire et qui n'ont pas dépassé 4 ou 5 propositions. Cela constitue une problématique sérieuse sur laquelle il faut se pencher lors de cette session».

En plus du redoublement des efforts de l'institution parlementaire et du renforcement de ses performances dans les domaines de la législation, le député socialiste a mis l'accent sur la consolidation du rôle du Parlement dans le contrôle et l'évaluation des politiques publiques, afin de contribuer efficacement à résoudre les problèmes sociaux et économiques.

«L'autre problématique qui sera sou-

levée lors de cette session parlementaire est celle concernant les absences récurrentes des ministres lors des séances consacrées aux questions orales et des séances des commissions parlementaires. Le gouvernement est incapable de communiquer avec le Parlement», a martelé Mohamed Mellal, tout en déplorant le fait qu'il y a plusieurs groupes de travail thématique créés à la Chambre des représentants qui sont en stand-by, notamment le groupe de travail thématique chargé de l'évaluation du Plan Maroc Vert».

«La session de printemps sera également déterminante, car elle va nous montrer la nature des partis qui forment la coalition gouvernementale qui contrôle toutes les institutions, depuis les conseils communaux jusqu'à l'institution parlementaire et ils ont l'intention de mettre la main sur les instances de gouvernance. Cela constituerait une menace pour la démocratie au Maroc. Et le Groupe socialiste à la Chambre des représentants a fait et fera toujours face à cette velléité de mainmise sur toutes les institutions», a rappelé le député itihadi.

Par ailleurs, le chercheur en droit constitutionnel Hassan Ahouyou a affirmé que le Parlement est appelé également à plancher sur les lois

organiques relatives à l'exercice de certains droits comme celui de la grève, la modification du Code de la presse et de l'édition et l'élaboration d'un cadre législatif en matière de santé mentale, des textes relatifs à certaines institutions de gouvernance. Il y a lieu également de compléter techniquement certains textes qui ne suscitent généralement pas de débat politique.

Le Parlement devra aussi examiner la réforme du Code pénal, du Code de la famille, du Code du travail et l'adoption d'une loi sur les syndicats, ainsi que le renforcement du cadre législatif régulant la concurrence.

En matière de contrôle de l'action du gouvernement, il importe de souligner la nécessité d'élever le niveau du débat au sein du Parlement, notamment lors des séances des questions orales et d'en améliorer le contenu. Pour ce qui est des questions relatives à la politique générale, il est supposé que les séances mensuelles qui y sont consacrées abordent les sujets ayant été préalablement inclus dans le programme gouvernemental comme par exemple la protection de la classe moyenne, la réduction des disparités sociales et territoriales, ainsi que la promotion de la transparence et de l'égalité des chances.

Mourad Tabet

Ramadan, un mois juteux pour les boulangeries-pâtisseries



Le mois sacré de Ramadan constitue de nos jours une haute saison pour les boulangeries-pâtisseries qui ne cessent d'innover pour offrir des produits diversifiés répondant aux besoins des ménages marocains souhaitant orner leur table de ffour par les multiples variétés.

A cette occasion, les boulangeries-pâtisseries prévoient tout un dispositif spécial pour profiter de ce fort engouement afin de booster leurs chiffres d'affaires et assurer les meilleures conditions de travail, particulièrement en matière d'approvisionnement en ingrédients, d'équipements, de main-d'œuvre, ainsi qu'en termes d'aménagement du local pour pouvoir accueillir aisément un nombre important de clients en période de pic, généralement entre 16H et 17H.

Connues pour leurs saveurs et la diversité de leurs ingrédients, les pâtisseries marocaines, qu'elles soient sucrées ou salées, sont indispensables dans les tables du ffour, accompagnées d'une soupe ou d'un bouillon.

Les pâtisseries traditionnelles sont vendues dans les souks, les marchés et les pâtisseries du quartier, les plus prisées sont la "chebakia" et les "briouates" aux amandes.

Vendus à des prix variant entre 130 et 150 dirhams par kilogramme (kg), ces régals traditionnels marocains sont achetés et stockés en grande quantité pendant le mois sacré de Ramadan.

"La demande augmente au fur et à mesure que le mois de Ramadan s'écoule et le pic des commandes survient généralement en début d'après-midi", a fait savoir le gérant d'une pâtisserie à Casablanca.

Pour sa part, Amina, mère de trois enfants et vendeuse de "msemen" nature, de "batbouts" et de "baghrirs", dans un marché, a in cette diqué qu'en période elle produit, à elle seule, environ 200 pièces par jour et arrive à en écouler la totalité, dont près de la moitié sont des "batbouts".

Les cafés, les hôtels, les restaurants, et les traiteurs figurent parmi les plus gros clients des boulangeries-pâtisseries, dans

la mesure où ces derniers s'orientent pendant le mois sacré vers l'organisation de ffour avec des buffets aux multiples saveurs, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Outre la qualité des intrants, la localisation de l'activité, et la diversité des produits proposés, la réussite des boulangeries-pâtisseries repose sur le merchandising visuel.

Il s'agit de positionner les produits à une hauteur située entre 1 mètre et 1,4 mètre du sol, à portée de main et à hauteur des yeux des clients et de les aligner horizontalement.

Il est aussi question de remplir l'ensemble des rangées pour un effet de masse et une vision uniforme, avec des étiquettes affichant le nom du produit, les ingrédients et le prix.

Dans un contexte inflationniste, le pouvoir d'achat des Marocains en ce mois sacré demeure satisfaisant à condition que le ménage rationalise l'ensemble de ses dépenses et évite le gaspillage alimentaire.

Divers

Suicide

Le détenu (A.O), en détention provisoire à la prison locale de Salé depuis le 27 mars dernier dans le cadre de la loi anti-terroriste, s'est donné la mort, mercredi dans sa cellule, a annoncé l'administration de cet établissement pénitentiaire dans un communiqué. Le parquet compétent et la famille du détenu ont été informés à cet effet, conformément à la loi, souligne la même source.

Interpellation

Les éléments du service préfectoral de la police judiciaire à Casablanca ont interpellé, mercredi, trois individus pour leurs liens présumés avec un réseau criminel de vol qualifié, de faux et usage de faux.

Les trois suspects, âgés de 23, 32 et 40 ans, ont été appréhendés à bord d'une voiture portant de fausses plaques d'immatriculation, selon une source sécuritaire, faisant savoir que l'un d'eux s'est avéré aux nombreux antécédents judiciaires dans des affaires d'atteinte à des personnes et à leurs biens. Il a aussi été procédé à la saisie à bord de leur voiture de matériels et armes blanches soupçonnés d'être utilisés dans les braquages et vols par effraction, à savoir trois coutelas, une perceuse, des gants, des cagoules, un faux tampon, deux petites bombes de gaz et un outil de soudage, selon la même source.

Les trois prévenus ont été placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider l'ensemble des actes criminels qui leur sont reprochés.

Succès de la 1^{ère} greffe rénale à partir d'un donneur vivant

L'Hôpital universitaire international Cheikh Khalifa de Casablanca vient d'effectuer sa première transplantation rénale à partir d'un donneur vivant, une phase importante pour l'établissement mais aussi pour les patients atteints de maladies rénales en attente de greffe.

La patiente, qui souffrait d'une insuffisance rénale terminale, sous hémodialyse, a reçu le rein de son frère après une confirmation médicale de compatibilité et d'absence de contre-indications, indique un communiqué de l'établissement, notant que l'opération s'est déroulée avec succès grâce aux efforts des équipes médicales et paramédicales. Et d'expliquer qu'en post-opératoire, la patiente a fait l'objet d'une surveillance médicale pendant huit jours et a repris une fonction rénale normale, soulignant qu'elle fera l'objet d'un suivi médical régulier et qu'un traitement médical a été prescrit afin de prévenir le rejet du greffon.

Avant l'intervention, la patiente et le donneur ont subi une série d'examen médicaux afin d'évaluer leur état de santé et les chances de réussite de la transplantation, rappelle-t-on, détaillant qu'après avoir reçu l'accord médical, le donneur s'est présenté au tribunal pour confirmer son consentement à donner son rein

sans aucune contrainte.

La greffe de rein est une intervention chirurgicale délicate qui consiste à prélever un rein chez un donneur vivant ou décédé, puis à le transplanter chez un patient atteint d'insuffisance rénale en phase terminale. Cette intervention est considérée comme une option vitale pour les personnes souffrant d'insuffisance rénale, puisqu'elle leur permet de mener une vie normale.

La première greffe rénale à partir d'un donneur vivant, effectuée à l'Hôpital universitaire international Cheikh Khalifa constitue un pas de plus pour réaliser d'autres greffes, notamment le foie et le cœur. Autorisé depuis 2015 à réaliser des greffes d'organes, de tissus et de cellules hématopoïétiques, l'Hôpital universitaire international Cheikh Khalifa vient de franchir une nouvelle étape dans l'accomplissement de prouesses médicales.

L'établissement se prépare, avec toutes ses équipes, à réaliser d'autres transplantations rénales à partir de donneurs vivants et cadavériques, ce qui constitue le bonheur des patients atteints de maladies rénales. Le but étant de donner la chance à tous les patients en besoin de transplantation de profiter d'une vie normale et saine grâce à une greffe d'organe.

Arrestation de 21 personnes pour leur implication dans des actes d'extorsion et de menaces

Les éléments de la Brigade nationale de la police judiciaire sont parvenus, en étroite coordination avec les services de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), à interpellé, mercredi, 21 personnes dans la ville de Meknès, pour leur implication présumée dans des actes d'extorsion et de menaces de commettre des crimes et délits contre les personnes et les biens.

Selon une source sécuritaire, les suspects, âgés de 19 à 65 ans et dont la plupart sont des personnes ayant des antécédents judiciaires, ont été arrêtés lors d'opérations de sécurité menées simultanément au niveau de plusieurs quartiers de Meknès, et ce pour leurs liens présumés avec des réseaux criminels impliqués dans l'extorsion des commerçants et des vendeurs et la menace de commettre des crimes et délits en échange de sommes d'argent collectées périodiquement, sous le prétexte de permettre aux vendeurs d'exercer leurs activités commerciales.

Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les suspects ont exploité des parkings de voitures illégaux sans autorisation,

et les ont utilisés pour extorquer les conducteurs et d'en collecter des sommes d'argent sans motif légal, ajoute-t-on de même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête judiciaire menée sous la supervision du parquet compétent, afin d'élucider les tenants et aboutissants de cette affaire et de déterminer les éventuelles ramifications de cette activité criminelle.

Cette affaire, note la même source, s'inscrit dans le cadre des efforts intensifs et constants menés par les services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et de la DGST, visant à combattre et démanteler les réseaux criminels actifs dans les opérations d'extorsion accompagnées de vol, de trafic de drogue et d'escroqueries dans la ville de Meknès en adoptant la méthode criminelle dite (Ztata).

Lesdits efforts, précise-t-on, se sont déjà soldés par l'arrestation de 35 personnes pour leur implication présumée dans ces actes criminels.

Le climat doit conduire le changement dans les banques de développement

L'ampleur de la crise climatique peut rendre même les plus grandes institutions du monde impuissantes. Mais si les banques multilatérales de développement entreprennent un changement de mentalité, elles peuvent faire beaucoup plus pour lutter contre le réchauffement climatique, et plus rapidement, avec les ressources substantielles qu'elles gèrent.

Nous vivons dans un monde assailli par la crise, avec la guerre, la maladie et les difficultés économiques qui ont fait des ravages terribles sur le bien-être humain ces dernières années. Le plus alarmant de tous est l'aggravation de l'impact du changement climatique, qui menace l'existence même d'innombrables espèces, y compris la nôtre.

Le temps presse pour résoudre le problème. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a récemment averti que la température de la planète augmentera probablement de 1,5 ° Celsius au-dessus des niveaux préindustriels au cours de la prochaine décennie et dépassera ce seuil critique sans réduction immédiate et massive des émissions. Nous pourrions entrer dans une boucle catastrophique dans laquelle les conséquences du changement climatique détournent l'attention ainsi que les ressources de la lutte contre ses causes, ce qui entrave davantage les progrès à mesure que les effets s'aggravent.

Des milliards de dollars sont investis pour éviter ce sort, mais des billions sont nécessaires. D'où viendra-t-il ? Les niveaux élevés de la dette publique limitent les options politiques de nombreux pays, et il n'y a pas suffisamment de projets bancables pour générer les investissements privés nécessaires.

Les banques multilatérales de développement (BMD) comme la Banque asiatique de développement (BAD), dont je suis le président, peuvent fournir le financement et l'expertise indispensables au progrès climatique. Mais nous ne pouvons pas prendre des mesures audacieuses sans apporter des changements radicaux à nos opérations. Je pense que les BMD doivent faire plus et plus vite avec les ressources substantielles que nous gérons. Il ne suffit pas de placer l'action climatique en tête de l'agenda du développement. La crise climatique exige un changement radical dans notre état d'esprit en tant que professionnels du développement.

Les enjeux sont les plus élevés en Asie et dans le Pacifique. En plus de représenter plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre, la région se réchauffe plus rapidement que partout ailleurs et est extrêmement vulnérable à l'élévation du niveau de la mer, aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la perte de biodiversité. Ces tendances ne feront que s'intensifier si les BMD continuent de poursuivre leurs activités comme d'habitude.



Pour améliorer les chances que l'humanité gagne la bataille contre le changement climatique, les BMD doivent changer de trois manières. Pour commencer, certains principes de base de leurs opérations, à savoir l'approche traditionnelle centrée sur les pays, doivent être refondus. Les coûts du changement climatique et les avantages des investissements d'adaptation et d'atténuation s'étendent au-delà des frontières nationales, nous avons donc besoin d'une perspective plus régionale et mondiale qui tire parti du pouvoir unique de mobilisation et de coordination des BMD entre les juridictions politiques.

Des initiatives telles que le mécanisme de transition énergétique, un instrument de financement mixte collaboratif et évolutif pour accélérer le retrait des centrales électriques au charbon dans notre région, sont un pas dans la bonne direction. Dirigé par la BAD, il combine des ressources concessionnelles provenant de donateurs, de sources philanthropiques et autres avec des fonds aux prix du marché provenant d'institutions de financement du développement et d'investisseurs commerciaux.

Mais il en faut bien plus. L'écologisation des politiques et des accords commerciaux peut réduire les effets environnementaux négatifs du commerce, y compris l'exportation de déchets et de plastiques vers les pays en développement. De même, une tarification plus précise des émissions de fabrication dans les accords commerciaux peut aider à empêcher les industries « brunes » de se délocaliser vers des pays plus pauvres avec des réglementations environnementales plus faibles. Une plus grande coordination des mécanismes transfrontaliers de tarification du carbone sera également nécessaire pour encourager une fabrication et une pro-

duction d'énergie plus écologiques.

Le deuxième changement que les BMD doivent adopter est d'augmenter considérablement les investissements climatiques. Les membres du G20 ont fait valoir qu'en mettant en œuvre des réformes pour gérer plus efficacement le capital, les BMD pourraient augmenter leurs prêts de centaines de milliards de dollars sans compromettre leur cote de crédit triple A.

Je suis d'accord que nous devons faire plus avec ce que nous avons. La BAD revoit son cadre d'adéquation des fonds propres pour explorer comment des ajustements tels que la redéfinition de la tolérance au risque et l'optimisation des bilans peuvent créer plus de marge pour augmenter les prêts. Il s'agit d'une étape importante, mais davantage d'innovations sont nécessaires à la fois pour générer des ressources supplémentaires et pour garantir qu'elles encouragent une action climatique audacieuse.

A cette fin, il est essentiel que les BMD renforcent leur capacité à mobiliser des investissements privés pour un plus large éventail de programmes climatiques, notamment par le biais de mécanismes de financement mixte. Ils devraient mener une expansion mondiale des structures de financement innovantes, en stimulant davantage la collaboration transfrontalière et public-privé sur l'action climatique.

Une autre façon de libérer des capitaux supplémentaires pour les investissements liés au climat consiste à partager le risque financier, qui pourrait prendre la forme de garanties conditionnelles des pays donateurs. Le capital que les BMD auraient autrement mis de côté pour le risque de défaut pourrait plutôt être utilisé pour générer des ressources supplémentaires.

Les BMD devraient également recourir davantage aux financements

concessionnels, y compris les subventions, pour améliorer la bancabilité des projets. Ceci est particulièrement important pour les pays à revenu intermédiaire, qui produisent d'importantes émissions mais ne peuvent généralement pas accéder à des prêts à des conditions avantageuses pour des projets de développement.

Enfin, nos institutions doivent devenir plus efficaces et plus efficaces. L'intégration des priorités de développement mondiales et régionales au cœur de notre modèle d'entreprise nécessite une expertise climatique et sectorielle plus forte qui peut être mobilisée au-delà des frontières. Les experts des secteurs privé et public, dont les travaux se chevauchent rarement dans la plupart des BMD, doivent collaborer pour identifier les obstacles à l'investissement privé dans des domaines tels que les énergies renouvelables et pour concevoir des politiques susceptibles de débloquer les investissements en aval.

Le nouveau modèle opérationnel à venir de la BAD changera radicalement notre structure pour réduire les silos organisationnels et accroître les travaux liés au climat et du secteur privé. Je considère cela comme la première étape sur la voie de la réforme que toutes les BMD doivent suivre afin de répondre efficacement aux défis en évolution rapide comme le réchauffement climatique.

L'ampleur du changement climatique peut nous faire sentir impuissants. Mais si nous agissons avec audace maintenant, nous pouvons éviter la boucle catastrophique. Je pense que les BMD peuvent relever le défi, comme elles l'ont fait en réponse à d'autres crises mondiales.

Par Masatsugu Asakawa
Président de la Banque asiatique de développement.

Le Morocco Capital Markets Days 2023 à Londres
Promouvoir l'investissement dans l'économie marocaine

L'édición 2023 du Morocco Capital Markets Days (MCMD) se tiendra, les 26 et 27 avril à Londres, à l'initiative de la Bourse de Casablanca et ses partenaires en vue de renforcer l'attractivité des entreprises marocaines et séduire davantage d'investisseurs internationaux.

Riche de ses cinq éditions organisées, depuis 2016, dans les principales places financières internationales, en l'occurrence Londres, New York et Dubaï, le MCMD est désormais reconnu comme le rendez-vous incontournable de la Bourse de Casablanca et des entreprises cotées marocaines avec les investisseurs internationaux, indique un communiqué de la Bourse de Casablanca.

Pour cette année durant deux journées, le MCMD promet une programmation à la fois riche et intéressante, notamment une conférence qui permettra de présenter aux investisseurs internationaux l'environnement macro-économique du Maroc, ainsi que l'attractivité de son marché des capitaux et ce, en présence de Nezha Hayat, présidente de l'Autorité marocaine du marché des capitaux, fait savoir la même source.

À l'instar des éditions précédentes, rapporte la MAP, le MCMD 2023 sera surtout une opportunité de communication financière intense pour les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, dont près d'une vingtaine participeront aux sessions en one/one programmées avec les investisseurs internationaux dans le but de présenter leurs résultats et leurs perspectives.

Cette édition présente des opportunités intéressantes pour connecter la délégation marocaine composée de dirigeants de sociétés cotées et d'opérateurs du marché de capitaux avec les investisseurs internationaux à Londres et leur exposer les opportunités qu'offre le marché des capitaux marocain et sa place financière attractive.

Interdiction d'exportations de céréales françaises hors d'Europe à partir du 25 avril *Et le Maroc dans tout cela ?*



Les cargaisons françaises de blé seront déclarées irrecevables pour les clients extra-européens dans les tous prochains jours, selon une information relayée par plusieurs médias outre hexagone.

En effet, à compter du 25 avril, «il ne sera plus possible, pour la France, d'exporter des céréales hors de l'Union européenne», a indiqué Lopinion.fr qui a mené une enquête autour cette affaire.

Les céréales françaises «ne pourront plus prendre la mer pour le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient ou l'Asie», souligne le journal français dans son édition de vendredi 7 avril dernier.

Le Maroc est de facto concerné par cette décision administrative émanant de l'Agence nationale de sécurité sanitaire alimentaire française (Anses) et qui remonte au 26 octobre 2022.

Une mesure qui ne devrait toutefois pas impacter le

Royaume, assure le président de la Fédération nationale de la minoterie (FNM), Moulay Abdelkader Alaoui.

Selon Lopinion.fr, l'autorité sanitaire française compétente «a décidé de ne plus permettre l'usage d'un insecticide en contact direct avec les céréales», phosphine, alors qu'il est homologué.

Comme l'explique Lefigaro.fr, qui juge cette situation ubuesque pour l'une des principales puissances agricoles mondiales, «à cette date, l'utilisation de phosphine, un insecticide, sera interdite en France pour traiter les cargaisons de céréales dans les cales des bateaux».

Il se trouve que «la fumigation de ce produit, utilisé en tablettes, est obligatoire dans de nombreux pays clients de l'Hexagone, à commencer par l'Afrique du nord, pour pouvoir débarquer la marchandise», fait remarquer le journal dans son édition du dimanche 10 avril.

On l'aura compris, cette décision rend les cargaisons de blé irrecevables pour les clients extra-européens, notamment africains.

Qu'à cela ne tienne, selon les explications de Moulay Abdelkader Alaoui, contacté par Medias24.com, contrairement à ce qui se passe en Egypte, en Algérie, ou en Tunisie, au Maroc ce sont les opérateurs privés qui s'occupent de l'importation des céréales.

Par ailleurs, le président de la Fédération nationale de négociants en céréales et légumineuses (FNCL) rappelle qu'il n'y a aucune mesure réglementaire au Maroc qui oblige la fumigation des céréales.

En effet, selon les explications de Lopinion.fr, du fait de cette décision administrative interdisant unilatéralement de la fumigation des cales de bateaux céréaliers en France, «la moitié au moins des exportations de cette filière d'excellence est compro-

mise».

Par ailleurs, et au regard des chiffres 2022, le journal français estime que «l'équivalent en année pleine de 11,5 millions de tonnes de grains divers est concerné».

Il est important de préciser que la fumigation «permet d'empêcher la propagation d'insectes d'un pays à l'autre. Sans cela, pas de certificat de traitement à l'arrivée au port. Et les grains risquent de repartir vers l'expéditeur...», indique Lefigaro.fr

Pour contourner cette interdiction, le journal annonce que certains industriels pourraient être tentés de s'orienter vers des ports européens tels que Gênes ou Anvers pour expédier leurs céréales.

Le problème, c'est que ce contournement a un prix dans ce sens qu'«il représenterait un coût supplémentaire et un impact carbone supérieur», comme le relevé un proche du dossier.

Alain Bouithy

IFC et le Groupe OCP s'associent pour la construction de 4 centrales solaires et la production d'engrais verts au Maroc

La Société financière internationale "IFC" (International Finance Corporation) et le Groupe OCP, leader mondial sur le marché des engrais phosphatés, viennent de consolider leur partenariat dans le cadre d'un accord de "prêt vert"

Ces centrales alimenteront les activités industrielles d'OCP au Maroc et permettront ainsi au Groupe de réduire son empreinte carbone et d'accroître sa production d'engrais verts, indique un communiqué conjoint du Groupe OCP et de l'IFC.

Dans le cadre de cet accord, annoncé lors de "l'International Monetary Fund Spring Meetings", événement organisé par la Banque mondiale à Washington, l'IFC accordera au Groupe OCP un prêt de 100 millions d'euros (M€) pour la construction de centrales solaires dans les

ville minières de Benguérir et de Khouribga, abritant les plus grandes réserves de phosphate du Maroc, fait savoir le communiqué.

Les quatre centrales auront une capacité combinée de 202 mégawatts (MW) et fourniront de l'énergie propre directement aux sites industriels d'OCP. Le projet sera mis en œuvre par "OCP Green Energy S.A.", filiale d'OCP créée en 2022, pour développer et mettre en œuvre les activités de production d'énergie renouvelable du Groupe, rapporte la MAP.

Un "prêt vert" est un financement pour la réalisation des projets où les avantages sont évalués et mesurés par rapport aux objectifs environnementaux fixés. Ce projet fait partie intégrante du Programme d'investissement vert de 13 milliards de dollars du Groupe OCP qui vise l'accroissement de la production d'engrais verts en faisant lever sur les énergies renouvelables.

Il permettra de réduire les émissions du Groupe d'environ 285.000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (tCO₂e) par an.

"Cet accord sans précédent souligne notre engagement en termes de transition agricole mondiale. Investir dans des énergies renouvelables fiables et compétitives est un pilier clé du plan d'investissement d'OCP pour atteindre nos objectifs ambitieux en matière d'engrais verts durables", a déclaré Mostafa Terrab, président-directeur général du Groupe OCP, cité dans le communiqué.

Et de poursuivre: "Ce prêt témoigne également du partenariat solide que nous bâtissons avec l'IFC et de l'alignement de nos institutions sur les défis mondiaux de la sécurité alimentaire et du changement climatique".



De son côté, Makhtar Diop, directeur général de l'IFC, a déclaré: "Nous sommes fiers de soutenir les efforts du Groupe OCP en vue de réduire ses émissions et verdir sa production d'engrais en Afrique".

"Les changements climatiques et la sécurité alimentaire sont profondément interconnectés. Avec cet investissement, nous contribuons à construire un système alimentaire plus durable et sécurisé pour l'Afrique et pour le monde entier", a-t-il ajouté.

Les centrales solaires fourniront une source d'énergie rentable, contribuant à la compétitivité globale du Groupe OCP et à sa production d'engrais à faible teneur en carbone. L'OCP prévoit de répondre à 100% de ses besoins en électricité par de l'énergie éolienne, solaire et issue de la cogénération d'ici 2027. Les centrales appuieront également la diversification du secteur de l'électricité au Maroc.

Le projet soutient le mandat de l'IFC d'aider les pays émergents à accéder à des capitaux privés pour mettre en œuvre des projets respectueux de l'environnement, de décarboniser leurs économies et de s'adapter au réchauffement climatique mondial. L'IFC s'est engagée à porter ses investissements liés au climat à une moyenne annuelle de 35% de son volume d'engagements à long terme entre 2021 et 2025 et à travailler avec les institutions financières pour financer des projets qui soutiennent l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Ce projet s'aligne également avec la Plateforme mondiale pour la sécurité alimentaire de l'IFC, un mécanisme de financement de 6 milliards de dollars lancé en 2022 pour renforcer la capacité du secteur privé à répondre à la crise alimentaire et à soutenir la production alimentaire durable.

Le projet s'appuiera également sur l'expertise d'INNOV'X, un vecteur d'innovation lancé par l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) en 2022 et qui a pour ambition de répondre aux enjeux globaux de durabilité et aux défis technologiques actuels par le développement d'entreprises innovantes et d'écosystèmes performants, à fort impact local.

En 2021, l'IFC a accordé au Groupe OCP un prêt de 100 millions de dollars pour soutenir sa filiale, OCP Africa, afin d'accroître la disponibilité de ses engrais sur le continent et d'améliorer la formation aux bonnes pratiques agricoles en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Nigeria, au Sénégal et en Tanzanie.

L'IFC a également accompagné l'OCP en 2022 dans son processus d'obtention de la certification EDGE (Economic Dividends for Gender Equality) pour la diversité des genres au travail.



Dans le cadre de cet accord, l'IFC accordera au Groupe marocain un prêt de 100 millions d'euros

La CDG détecte des documents et des relevés de compte falsifiés et à caractère suspicieux portant sur de fausses opérations de dépôt et de consignation



Les services de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) ont été les destinataires de documents et de relevés de compte falsifiés et à caractère suspicieux portant sur de fausses opérations de dépôt et de consignation, présumées à des fins dolosives et illicites, concernant des personnes prétendant disposer de sommes importantes déposées, en leur nom ou au nom de tierces personnes, auprès de la CDG à titre de dépôt ou de consignation.

"A ce titre, la Caisse de dépôt et de gestion appelle ses usagers et le

grand public à la plus grande vigilance et à ne pas considérer les informations et documents provenant de sources non officielles et en dehors de ses services et canaux habituels qui demeurent à la disposition de toute personne concernée pour répondre à toute requête valablement formulée", fait savoir un communiqué de la Caisse.

Ainsi, rapporte la MAP, l'ensemble des citoyens désirant avoir plus d'informations sur les services et l'organisation de la CDG, sont invités à consulter notre site-web institutionnel "www.cdg.ma", ou à

communiquer directement avec les services concernés par voie électronique via l'adresse consignations@cdg.ma ou par téléphone via la ligne 0537-669-000 ou encore à se rendre au siège de l'établissement sis à Place Moulay El Hassan à Rabat.

Aussi et à travers sa plateforme "www.amanti.ma", la CDG offre la possibilité au grand public de consulter en ligne et d'initier des opérations au titre des avoirs en déshérence consignés par les banques de la place en application des dispositions légales en vigueur.

Libé *Ramadan*

A Rio, une cuisine solidaire et gastronomique dans les favelas



C'est dans sa petite maison en haut de la colline de Rocinha que fonctionne l'une des cuisines solidaires de Gastromotiva. Cette association en compte 52 au total dans tout le Brésil, pour remplir les estomacs,

mais aussi pour réjouir les papilles et redonner le goût d'une nourriture de qualité.

"Pourquoi les pauvres ne pourraient-ils pas bien manger?", s'interroge cette femme noire de 45 ans, tout en versant dans son plat une sauce tomate au thym.

Pour accéder à sa modeste demeure, il faut gravir en pente raide des escaliers dans un piètre état.

Presque tout l'espace de la maison est occupé par la cuisine, où s'empilent les appareils électroménagers et les aliments donnés par l'association. Il ne lui reste plus qu'une pièce minuscule où elle dort avec son fils adolescent.

Grâce au projet de Gastromotiva, lancé en 2020, Ana Lucia Costa a également reçu une formation de cuisinière, en pleine pandémie de Covid-19.

Aujourd'hui, elle prépare environ 400 paniers-repas par semaine, notamment pour des familles dont les enfants "ne mangent qu'à la cantine" scolaire.

Pas besoin d'aller chercher bien loin pour trouver des personnes souffrant de la faim: "Il y en a partout, à 100 mètres à la ronde", confie la cuisinière, qui nourrit également des sans-abri.

Un paradoxe dans un pays comme

le Brésil, puissance agricole de premier plan, souvent surnommé le "grenier de la planète", mais aux inégalités abyssales. Près de 59% des Brésiliens souffrent d'insécurité alimentaire, selon les données de l'association Pennsan.

"Où se trouve toute cette nourriture ? Pourquoi tout coûte si cher?", dit Ana Lucia Costa.

Dans sa cuisine, pas question de gaspiller: les épluchures de betteraves, de carottes et les peaux de citron sont utilisées pour faire des jus.

Ana Lucia Costa dispose de tout un réseau de voisins qui l'aident à distribuer les paniers-repas.

Un sans-abri vit sous un pont dans la partie basse de Rocinha, se régale avec son déjeuner qui arrive tout chaud, dans un emballage biodégradable fourni par Gastromotiva.

"Ana a un cœur grand comme ça!", dit cet homme au torse barré d'une grande cicatrice qui se fait appeler Anderson.

"Certains disent que je suis folle de donner mon temps aux autres. Mais les fous sont ceux qui restent les bras croisés", dit la cuisinière, qui tire de cette activité sa principale source de revenu, notamment grâce à une bourse payée par l'association.

Auparavant, elle avait travaillé un temps dans les services de protection

des mineurs de Rocinha, favela minée par la violence liée au trafic de drogue.

"J'ai vu tant d'histoires horribles, que cuisiner est devenu une thérapie", confie-t-elle.

C'est aussi une forme de thérapie pour Carlos Alberto da Silva, ancien toxicomane qui avait replongé dans la drogue après la mort de son fils de 20 ans, tué lors d'une opération policière.

En préparant des plats comme un riz au safran avec du sésame et un "panaché" de légumes, cet homme noir de 52 ans sent qu'il peut se "tenir éloigné" de son addiction.

Les paniers-repas préparés dès l'aube pour le compte de Gastromotiva sont distribués à des sans-abri du centre-ville.

Il consacre un jour par semaine à la cuisine solidaire, dans son petit restaurant installé au-dessus d'un terrain de sport de la favela de Chapeu Mangueira, qui surplombe la plage de Leme, près de Copacabana, un des hauts lieux touristiques de Rio.

La clientèle se fait rare dans son restaurant de ce quartier populaire, mais il ne baisse pas les bras.

"Je vais frapper à toutes les portes en quête de financement", dit ce cuisinier qui rêve de suivre les cours d'une école française de gastronomie renommée installée à Rio.



De la cuisine de la Brésilienne Ana Lucia Costa s'échappe le fumet d'appétissants rôtis de porc marinés dans du citron et du gingembre, préparés pour une centaine de personnes qui souffrent de la faim à Rocinha

Les fabricants de montres partent à la conquête de la génération Z

Application sur Snapchat, paiements en bitcoin... Les fabricants de montres de luxe partent à la conquête de la Génération Z et des "millennials" qui pourraient devenir un puissant relai de croissance pour le secteur.

La génération des "millennials" (née entre 1980 et 1997) et la génération Z (née entre 1997 et 2010) s'intéressent de manière précoce au luxe et leurs dépenses devraient augmenter trois fois plus vite que celles des autres générations d'ici 2030, selon une étude de Bain & Cie et d'Altgamma, la fédération italienne du luxe.

Au salon Watches & Wonders, qui réunit jusqu'à dimanche 48 grandes marques à Genève, les horlogers suisses l'ont bien compris.

"Il est important que nous montrions une fois par an que porter une montre est tendance et même quelque chose pour la plus jeune génération", a déclaré Jean-Frédéric Dufour, le patron de Rolex, lors d'une conférence durant ce salon. Le secteur doit séduire cette génération "qui voit tout à travers des écrans", insiste-t-il.

Sur un stand dédié à l'innovation, une représentante de Snapchat présente une application qui permet d'essayer virtuellement des montres sur un smartphone ou une tablette. L'image s'adapte au poignet de l'utilisateur pour essayer les modèles phares de Cartier ou personnaliser les couleurs de montres de Hublot.

Clin d'œil à cette génération, Hermès présente sur son stand une collection avec des dessins inspirés de ses carrés de soie, dont un représentant une princesse à cheval, en train de prendre un "selfie".

"Cette jeune génération, contrairement à la croyance populaire, a davantage de pouvoir économique que les générations précédentes. Ils gagnent plus, épargnent plus et investissent plus tôt", décrypte Jean-Philippe Berstchy, analyste de Vontobel, dans une étude, qui note également "un phénomène sous-estimé" à plus long terme.



Les "millennials" et la génération Z vont bénéficier d'un "transfert massif de patrimoine durant les deux prochaines décennies", évalué à "plus de 80.000 milliards de dollars (environ 73.600 milliards de dollars) rien qu'aux Etats-Unis", quantifie-t-il.

Dans l'immédiat, cette génération peine toutefois à se loger face à l'envolée des prix de l'immobilier. Les analystes de Morgan Stanley notent que près de la moitié des jeunes adultes américains âgés de 18 à 29 ans vivent encore chez leurs parents, d'après le recensement américain, soit un niveau égalé depuis les années 40.

A défaut de payer un loyer, ils ont davantage de revenus disponibles à dépenser sur des produits de luxe, argumentent-ils.

Avec les grosses fortunes en Asie, Edouard Meylan, le patron de la marque H. Moser, souligne que de l'autre côté du Pacifique une clientèle "plus jeune, plus digitali-

sée" est au contraire en train d'émerger.

"Plus de 50% des ventes en Chine se font auprès de la gen Z et des millennials", indique-t-il à l'AFP.

Cette marque, qui s'est lancée dans les métavers, a aussi réalisé quelques transactions en bitcoins, dont une montre à 350.000 francs suisses (un montant équivalent en euros) vendue pour 10 bitcoins quand les cours s'envolaient. "Nous avions filmé la transaction", raconte-t-il.

D'après les analystes de Morgan Stanley, les montres dites "iconiques", les modèles phares de grandes marques, trouvent "une résonance particulière" auprès de cette génération prompt à poster ses achats sur Instagram. Elle veut des produits "instantanément reconnaissables", en particulier pour les montres qui "peuvent beaucoup moins s'en remettre aux logos et monogrammes que la maroquinerie ou le prêt-à-porter

pour être reconnues, soulignent-ils.

Certains, "à l'inverse, veulent se démarquer avec une montre que d'autres n'auront pas", affirme Christophe Hoppe, un Français installé en Australie, où il a fondé la marque Baseule après une carrière dans l'horlogerie en Suisse. Fabriquées dans le pays alpin, ses montres intègrent toujours "un morceau" d'Australie, allant du sable d'une plage du Nord de Sydney à une tuile de son célèbre opéra.

"Nous avons perdu cette génération avec les téléphones portables, mais l'avons retrouvée avec l'Apple Watch", explique à l'AFP ce patron qui s'est récemment allié à des influenceurs pour vendre en ligne un modèle à 1.200 dollars.

"Ils ont repris l'habitude de porter quelque chose au poignet avec les montres connectées et maintenant ils veulent autre chose", assure-t-il.

Blagues

Quelle est la viande préférée des Russes ?

Le steak tsar tsar.

+++++

Quel est le poisson le moins cher ?

Le requin marteau : il ne vaut pas un clou.

+++++

Qu'est-ce qu'un hamster dans l'espace ?

Un hamstéroïde.

Citations

Il faut payer les enseignants. Sinon, c'est les enfants qui payent.

Philippe Bouvard

On croit que les rêves, c'est fait pour se réaliser. C'est ça, le problème des rêves : c'est que c'est fait pour être rêvé.

Coluche

Le livre

Pendant que je menais ces exercices, feignant d'ignorer, autant que faire se peut, la présence de ces chers inspecteurs, eux circulaient entre les rangs, observaient l'ambiance générale et contrôlaient mon contrôle des cahiers, à la recherche de la moindre défaillance ou du moindre trébuchement. De son côté, le «boss», s'étant démarqué par rapport à ses collègues, s'était installé derrière mon bureau et s'était mis, tout en ratissant de temps à autre, de son regard inquisiteur, l'ensemble de la scène, à feuilleter, scrupuleusement, mes fiches de leçons et mon fameux «cahier journal».

A l'issue de ces épreuves, ils étaient partis délibérer dans le bureau du directeur, en présence de ce dernier bien entendu, car il était incontournable, celui-là. Il devait émettre, quant à lui, son avis administratif sur mon service.

Cela avait duré une bonne heure. L'ambiance, dans l'enceinte du collège, était une ambiance de liesse. Il y avait comme un relâchement général des activités, toléré par l'administration et facilité par les autres enseignants. Mes élèves, ainsi que leurs camarades des autres classes, étaient, dans leur quasi-totalité, sortis dans la cour et s'étaient regroupés, bruyants, joyeux et excités. Ils attendaient, confiants et optimistes, la proclamation des résultats...

Enfin, les voilà. Ils étaient apparus, sous les regards pleins d'espoir de cette foule de petits enfants. Ils affichaient, tous les quatre, un large sourire de satisfaction qui renseignait déjà sur l'issue de leurs longues délibérations. Ils marchaient dans ma direction, d'un pas serein presque cadencé. Le directeur, lui, sautillait derrière eux. Il jubilait...

L'inspecteur en chef avait, sur un ton solennel, prononcé la sentence: «Monsieur Missbah, au nom de cette honorable commission, je vous félicite pour la qualité irréprochable de votre travail et vous déclare professeur titulaire de premier cycle des études secondaires. Quelques petites observations vous parviendront par écrit en même temps que votre certificat signé par monsieur le Ministre». Et il m'avait chaleureusement serré la main.

Les ulements de joie des jeunes filles s'élevaient, les applaudissements et acclamations des garçons résonnaient dans l'enceinte du collège.

Le directeur, ému jusqu'aux larmes, m'avait accordé, exceptionnellement, trois jours de congé. Il m'avait presque forcé à prendre ces vacances. D'ailleurs, il avait pris, sans me consulter, la liberté de me remplacer par un répétiteur. Je ne pouvais pas décliner cette nouvelle marque d'estime et de sollicitude sincère, d'autant plus que j'avais, au fond, effectivement, besoin de me reposer.

Contrairement à de nombreux enseignants ayant subi ce même processus, mon dynamisme et mon acharnement, au cours des semaines qui suivirent, n'ont jamais régressé. Le bon directeur en était au comble de la satisfaction. Il ne cessait de le répéter en me citant comme modèle du professeur consciencieux et responsable, lors des conseils des classes et au cours de ses conversations avec le personnel enseignant.

Pour ma part, tout en continuant sur mon envolée, heureux de voir mes objectifs, petit à petit, se réaliser, j'évoquais, non sans amertume tout de même, mes études de droit et ces examens que j'avais reportés. Seules la satisfaction du devoir accompli et ma triomphale réussite au CAPS effaçaient instantanément tout sentiment de regrets.

Vers la mi-juin, l'année scolaire, comme partout ailleurs, avait pris fin. Quelle n'avait été ma joie de constater, en révisant le bilan de ce que j'avais accompli, tout au long de ces jours, semaines et mois, que la plupart de mes élèves, au-delà de la grammaire, la conjugaison et les règles d'orthographe, avaient bien acquis le sens de l'organisation, de la rigueur, de la res-



...ET LA VIE NE CONTINUE PAS.

Journal d'une vie qui serait la mienne



Rachid MEFTAH

ponsabilité et de l'initiative créative. Ce n'était pas parfait ni exhaustif mais leurs lendemains et l'avenir de mon pays ne pourraient être que meilleurs.

Après avoir signé le fameux PV de fin de scolarité, un 30 juin chaud, éprouvant mais heureux, nous étions partis en vacances avec l'enthousiasme des jeunes écoliers impatientes de déposer les cartables.

Avec Fayrouz, les correspondances s'épachaient de plus en plus. Sans aucune préméditation, sans aucune concertation, notre amour semblait tiédir et s'enliser au milieu de la distance géographique qui nous séparait. En effet, l'éloignement et la non concordance des préoccupations et des aspirations justifiaient, peut-être, cet amenuisement sentimental.

Par contre, entre Serge et moi, l'échange était demeuré constant, régulier et intense. Grâce à ses lettres, il me semblait le connaître comme si notre amitié datait de plus de vingt ans. Il s'employait, là-dessus, insensiblement à compléter ma connaissance de la France et des Français, leur histoire, leur culture, leur mentalité et leur mode de vie. De mon côté, je m'appliquais à le guider dans sa visite passionnée à l'intérieur des méandres de notre société africaine, arabo-musulmane.

Dans son dernier envoi, il m'avait dit, loin de toute complaisance hypocrite, avoir trouvé, quelque peu fataliste, évasif, voire, peut-être, chauviniste, le passage de ma précédente lettre, qui abordait le phénomène économique, social et sociologique de la pauvreté matérielle des hommes. J'avais, en effet, écrit, entre autres : «Tu me parles, cher ami, de la pauvreté au Maroc et tu m'interroges sur les raisons de sa prolifération dévastatrice –je reprends ton expression– :

«Si, dans mon pays, ce phénomène prend, à tes yeux, des proportions alarmantes, il n'en demeure pas moins un phénomène, naturellement planétaire. Il n'y a pas de pauvres marocains, tunisiens, sénégalais ou péruviens mais il y a des pauvres du Monde, des pauvres tout court. Il en existe en Afrique, en Asie, en Europe et même en Amérique du Nord.

«L'on pourrait reconnaître que les proportions n'en sont pas égales à travers toutes ces parties du globe mais la responsabilité en est partagée par tous ceux qui président à la destinée des hommes, partout au monde ; au Nord comme au Sud et l'Est comme à l'Ouest.

«Saint-Exupéry avait écrit : «Être homme, c'est précisément être responsable, c'est connaître la honte en face d'une misère». Ali Ibnou Talib, cousin du Prophète Mohamed, quant à lui, disait : «La pauvreté justifie le renégat» et «Si la pauvreté était un homme, je l'aurais assassiné» (...)

J'avais longuement disserté, emporté par le souci inconscient de l'impressionner davantage par ma «culture», sur les conditions qui concourent à la naissance et la formation de foyers de la pauvreté. De la microéconomie à la macroéconomie, des politiques locales à l'Ordre international, toute la chaîne humaine y était passée...

Il m'avait annoncé, par ailleurs, qu'il allait venir au Maroc, le 10 juillet, accompagné de son épouse, Anne et qu'ils aimeraient pouvoir loger, pendant une dizaine de jours, chez moi, au domicile de mes parents. Je lui avais écrit, aussitôt, pour lui dire que cette perspective m'enchantait énormément, qu'il ne pouvait mesurer ma joie de les recevoir et que j'étais impatient de les voir arriver.

J'étais rentré à Rabat, le soir même du 30 juin. Le voyage m'avait semblé trop long car

j'avais hâte de recouvrer la chaleur familiale qui m'avait tant manqué.

Toute la tribu Missbah se trouvait à mon attente. Même le chef était là. Il avait retardé son départ au bled pour pouvoir me revoir. J'avais retrouvé ma mère pâle et amaigrie. Comme à mon départ lorsque le sommeil avait déserté ses pauvres yeux, en apprenant que je rentrais après cette longue absence, elle n'avait pas fermé l'œil depuis trois jours, m'avait-on appris. Elle m'avait accueilli, en pleurs, mais cette fois de joie, bien évidemment. A l'instar de toutes les mères du monde, depuis que l'univers est univers, sa tendresse et son amour débordaient au-delà du rationnel et dans le bonheur comme en chagrin, cela coulait avec les larmes.

J'avais retrouvé l'intimité complice de ma petite chambre. Comme si je venais de la quitter la veille, mes affaires, mon petit bureau et mes livres y étaient soigneusement et délicatement rangés, portant l'empreinte de mes deux petites sœurs. Je m'y étais enfermé pour me changer.

Entendre leurs voix et leurs rires, tout près de moi, et sentir leur présence, à proximité, me remplissaient d'un bonheur indéfini.

Rien n'avait changé à la maison. Tout était, comme à l'accoutumée, à sa place, «chaque chose à sa place et une place pour chaque chose». Au fait, on avait rajouté quelque chose. C'était une bonne surprise. Mon père avait acheté un magnétoscope. Il trônait, désormais, au-dessus de notre vieux poste de télévision.

Ma mère avait préparé le thé quand j'étais ressorti de ma chambre. Les questions pleuvaient, de la part de toute la fratrie réunie, sur ma nouvelle vie à Youssoufia, sur mes occupations quotidiennes, là-bas, sur mon travail, mes élèves, le fameux CAPS et mes études de droit. A propos de ces dernières, j'avais eu beaucoup de peine à leur faire admettre qu'il m'avait été pratiquement impossible de préparer les examens de la faculté, parallèlement à cette première année d'enseignement. J'avais eu beau leur expliquer que cela se serait gravement ressenti sur les préparatifs de mon CAPS et sur les résultats de mes élèves, mon père, surtout lui, ne pouvait pas cacher sa déception. Je m'étais rendu compte, pour la première fois, qu'il accordait beaucoup d'importance à ces études alors qu'il n'avait jamais manifesté un véritable intérêt au déroulement de ma scolarité, auparavant.

Ma mère, elle, depuis nos premiers pas à l'école, suivait, avec détermination et acharnement, notre travail scolaire, nos devoirs, nos examens et nos notes. Elle tenait régulièrement, bien que seulement mentalement, la comptabilité de toutes les notes de chacun de mes frères et sœurs. Son indulgence naturelle s'effaçait toujours devant une intransigence sans appel quand elle surprenait un quelconque défaut. A la moindre faiblesse, au moindre recul de notre classement parmi nos camarades, la sanction irrévoicable tombait.

Par un manège subtilement ingénieux, elle nous avait longtemps fait croire, alors qu'elle était tout bonnement analphabète, qu'elle savait lire et écrire et même qu'elle était, jadis, institutrice mais qu'elle avait sacrifié son poste pour se consacrer exclusivement à notre éducation. Celui qui était demeuré plus longtemps berné par ce beau mensonge, c'était mon frère Hakim qui était devenu, plus tard, la risée de la famille, à ce sujet. Nous devions, tous les soirs, réciter, devant la pseudo-ex-institutrice, les leçons d'histoire et de géographie ainsi que les différentes règles dont l'apprentissage par cœur était exigé à l'école. Elle tenait le cahier examiné, caché à notre regard et dès que le malheureux contrôlé trébuchait sur une phrase ou un mot, elle le lui jetait à la figure, en le sommant d'un ton sévère et ferme, d'aller réapprendre sa leçon plus correctement...

(A suivre)

Art & culture

Décès de Pierre Lacotte

L'archéologue du ballet



Il était un "archéologue du ballet". Pierre Lacotte, danseur et chorégraphe français, décédé à l'âge de 91 ans, a consacré son existence à reconstruire des ballets du 19^e siècle auxquels il redonnait vie sur les plus grandes scènes du monde.

Il disait devoir cette passion à l'une de ses professeures de danse, la Russe Lioubov Egorova (1880-1972), qui fut prima ballerina du Mariinski de Saint-Petersbourg et qui avait travaillé avec Marius Petipa, créateur des plus célèbres ballets académiques.

Elle "m'a dit un jour: +Je vais quitter ce monde, jure-moi que tu ne laisseras pas cet héritage tomber dans l'oubli+", racontait Pierre Lacotte en 2014 au quotidien La Croix.

Il naît le 4 avril 1932 à Chatou dans les Yvelines (ouest de Paris). Enfant chétif, il se

réfugie dans la musique. Quand ses parents l'amènent voir des ballets à l'Opéra de Paris, c'est le coup de foudre.

Il intègre l'École de l'Opéra en 1942 et malgré sa santé fragile, entre dans le corps de ballet puis devient premier danseur en 1951. Il a 17 ans lorsque Serge Lifar le choisit pour interpréter sa création, "Septuor", avec Claude Bessy, la future directrice de l'École de danse.

Pierre Lacotte s'intéresse très tôt à la chorégraphie et ses premières créations s'ancrent dans son époque: "Exode" (1953) se déroule pendant la Deuxième guerre mondiale, "La nuit est une sorcière" (1954) s'appuie sur une musique spécialement composée par le clarinetiste de jazz Sidney Bechet.

Il démissionne de l'Opéra l'année suivante, fonde la compagnie des Ballets de la

Tour Eiffel puis mène à partir de 1959 une carrière de danseur et de chorégraphe indépendant.

Au début des années 60, Pierre Lacotte fut l'un des protagonistes de la retentissante défection de Rudolf Nouréev qui s'enfuit à l'Ouest.

Lors d'une tournée du Kirov (nom du Mariinski au temps de l'URSS), le jeune prodige découvre Paris, avec Pierre Lacotte et d'autres danseurs.

Le 16 juin 1961, à l'aéroport du Bourget, juste avant qu'un Nouréev en panique ne monte dans l'avion qui doit le ramener en Russie, Lacotte a l'idée de contacter Clara Saint, ex-fiancée d'un fils d'André Malraux, alors ministre de la Culture.

Une fois sur place, elle demande l'aide des policiers français et le danseur fera son grand saut très médiatisé à l'Ouest.

En 1968, une blessure à la cheville oblige Lacotte à ralentir. Il se rend à la bibliothèque de l'Opéra de Paris et se plonge dans les archives. Il découvre, là et dans des collections privées, quantité de documents sur le premier ballet sur pointes de l'histoire, "La Sylphide", créé en 1832 pour l'Opéra de Paris par Philippe Taglioni (1777-1871) pour sa fille, Marie, la "sensation" de l'époque.

Et pourquoi ne pas recréer ce ballet? Commence un travail minutieux de reconstitution, trois années qui le mènent dans plusieurs pays et jusque dans les caves du Louvre à la recherche de documents pour retrouver les pas de danse, les images de costumes et de décors.

"Quand je recrée un ballet, je suis en quête du parfum de l'époque", disait-il.

"La Sylphide" fait l'objet d'une captation pour la télévision, en 1972. Puis il est monté à l'Opéra de Paris, avec Ghislaine Thesmar -épouse de Pierre Lacotte depuis 1968- nommée ensuite étoile.

Le chorégraphe devient le spécialiste des ballets oubliés de la période romantique, qui le fascinent par leur "indéniable pureté de style".

"J'adore fouiller dans les archives de la bibliothèque-musée de l'Opéra, je me sens comme un enfant qui découvre les lettres de ses grands-parents au grenier", confiait-il à La Croix.

Il ressuscite "Coppélia" (1870), "Le Pas de six de La Vivandière" (1844), "La fille du Pharaon" (1862), "Paquita" (1846) pour les plus grandes scènes du monde.

Pierre Lacotte a occupé plusieurs fonctions au sein de maisons de danse, dont le Ballet de Nancy et de Lorraine (où il succède à Patrick Dupond).

En 2021, à près de 90 ans, il créait pour l'Opéra son dernier ballet, "Le Rouge et le Noir", adapté de Stendhal.

Plaidoyer pour la valorisation du théâtre hassani

Les participants à un colloque, organisé lundi soir à Tan-Tan dans le cadre des activités de la première édition du Festival des arts du théâtre à Oued Noun (9-12 avril), ont souligné l'importance de valoriser et de développer l'expérience du théâtre hassani.

Des chercheurs et critiques ont insisté sur la nécessité d'apprécier et de développer l'expérience du théâtre hassani et son ouverture à différentes expériences théâtrales, tout en mettant en exergue les spécificités du théâtre hassani, représenté par le dialecte et les costumes du Sahara.

Ils ont noté que ce colloque est l'occasion de découvrir les problématiques du théâtre hassani et les voies de son interaction avec les autres expériences théâtrales afin de le faire progresser et d'élever la qualité des productions théâtrales, relevant que la Constitution de 2011 insiste sur la préservation du patrimoine culturel hassani et considère le hassani comme l'un des affluents de la culture marocaine.

Les participants ont appelé les institutions académiques et les centres de recherche à accorder l'intérêt à l'expérience du théâtre hassani et à encourager les étudiants à faire des recherches sur le théâtre au Sahara selon des méthodes et des visions modernes.

Dans ce contexte, Ghala Bouzid, critique et chercheur sur le folklore hassani, a déclaré à la chaîne d'information M24 de la MAP que le théâtre hassani commence à se faire une place sur la carte du théâtre marocain, ajoutant que la culture hassanie a produit des formes pré-théâtrales telles que le conte populaire et les danses folkloriques hassanien.

De son côté, Hassan Khar, réalisateur et membre de la Commission régionale des droits de l'Homme à Guelmim-Oued Noun, a indiqué que le Conseil national des droits de l'Homme apporte son soutien à la culture aux niveaux national et local, notamment les festivals de Dakhla et d'Agadir du théâtre hassani.

Le 1^{er} Festival des arts du théâtre



d'Oued Noun s'était ouvert dimanche sous le signe "Le théâtre hassani, levier du développement".

Cette manifestation, organisée à l'initiative de l'Association des arts de Tan-Tan,

visait à contribuer à l'animation culturelle et à enrichir la vie théâtrale dans la ville de Tan-Tan, à diffuser la culture artistique et à faire du théâtre un levier de créativité et de développement.

Le Festival international de courts métrages "Morocco Shorts" à Rabat



Le Festival international de courts métrages "Morocco Shorts" se tiendra du 8 au 11 mai prochain à l'initiative de l'Association du Festival international de Rabat pour la culture et les arts, en association et collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat.

Cette fête du cinéma, qui coïncide avec le 40ème anniversaire de création de la Faculté des sciences de l'éducation de Rabat, verra la participation de représentants venus de plus de 25 pays d'Europe, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient et du

Maroc, indique un communiqué de l'Association du festival.

Le programme du festival comprendra plusieurs activités et mettra en compétition plus d'une quarantaine de courts métrages répondant aux goûts des différents publics avec des choix entre fictions, animations, documentaires et courts métrages marocains, précise la même source, ajoutant que la supervision de cette compétition sera confiée à un jury international de producteurs et réalisateurs de renommée internationale.

L'événement comprendra également des ateliers de formation sous forme de "Master class" animées par des producteurs et des professionnels du septième art, notamment le scénariste et réalisateur Sam Lahoud, l'acteur et réalisateur Mohammed Ahd Bensouda et le cinéaste et universitaire Daoud Ouled Sayed, souligne l'association.

Cette rencontre internationale mettra à l'honneur plusieurs personnalités ayant marqué le domaine du cinéma et du journalisme au niveau national et international en leur rendant hommage.

Bouillon de culture

Madih

La 10ème édition du Festival du Madih se tiendra du 13 au 15 avril à Laâyoune, sous le signe "La dimension africaine dans la culture du Sahara marocain".

Initiée par la Rabita des musiciens hassanis pour le patrimoine et le développement social, en partenariat avec la Direction régionale de la culture de Laâyoune-Sakia El Hamra, cette manifestation culturelle vise à préserver le patrimoine du Madih et du sama'â et à le rapprocher de ses fans.

Elle s'inscrit, selon ses initiateurs, dans le cadre de la stratégie culturelle et artistique visant à revaloriser et à perpétuer les différents aspects de la pratique culturelle hassanie authentique.

L'organisation de cet événement s'inscrit également dans le sillage de la mise en œuvre des dispositions de la Constitution qui consacrent le hassani en tant qu'affluent de l'identité et de la culture marocaines.

Plusieurs troupes vont animer les différentes soirées de cette manifestation, qui connaîtra la participation de poètes et de plusieurs grands noms de l'art du Madih issus des trois régions du Sud du Royaume.

En outre, cet événement artistique sera marqué par un hommage à un nombre de personnalités, ayant contribué à la réussite de cet événement culturel.



Soutien onusien pour protéger le patrimoine culturel suite aux récents séismes en Turquie

Les Nations unies ont livré 20 conteneurs à la Turquie pour qu'ils soient utilisés dans la sauvegarde des trésors des collections de deux musées endommagés par les séismes qui ont secoué le pays récemment.

Ces conteneurs "serviront à sauvegarder les trésors inestimables des collections" des musées d'archéologie de Hatay et de Kahramanmaraş "jusqu'à ce que les experts en préservation puissent restaurer les points d'intérêt endommagés ou détruits et finalement reloger les artefacts et les œuvres d'art", a indiqué le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans un communiqué mardi.

L'agence onusienne a relevé que cette aide s'inscrit dans le cadre d'un effort plus large visant à aider le ministère turc de

la Culture et du Tourisme à protéger les objets endommagés avant leur restauration complète.

Dix-huit conteneurs ont été livrés au musée d'archéologie de Hatay et deux conteneurs au musée d'archéologie de Kahramanmaraş le 6 avril dernier.

Les livraisons ont eu lieu deux mois après le double tremblement de terre majeur qui a causé la mort d'au moins 50.000 personnes, déplacé plus de 3,3 millions de personnes et provoqué des dégâts estimés à 103,6 milliards de dollars.

"Le PNUD recherche actuellement des fonds pour soutenir un effort plus large visant à reconstruire des milliers de monuments du patrimoine culturel endommagés, dans toute leur splendeur diversifiée", selon l'ONU.

Le ministère turc de la Cul-



ture et du Tourisme recense 8.444 structures historiques du patrimoine culturel dans les 11 provinces les plus durement touchées par les tremblements de terre.

Plus de 60% des 2.863 structures que les experts en patrimoine ont pu inspecter ont subi des dommages plus ou moins importants, selon l'évaluation de la reconstruction et du rétablis-

sement après les tremblements de terre (TERRA) menée par le gouvernement avec le soutien des Nations unies, de l'Union européenne et de la Banque mondiale.

Mots flechés

JEU & LOISIRS

ABSUR- DITÉ	SOMMES AVANCÉES	DANSE	DE BAS EN HAUT: POISSON	EN FUSION	VENDUE	PLANTE DES PRÉS	VIEILLE CITÉ	ENVOLÉE
GRAND BRUIT					MONTÉE DES EAUX EN PANNE			
		OURS EN PELUCHE						
ÉPÉE EN ARRIÈRE		EN POUPRE			CIEL		APPÂT	
RHÉSUS VILLE DE FRANCE		FIN D'ANNÉE SODIUM			LANCÉE	PARTIE DE BRIDGE	EN PLOMB	
			DARONNE POINT COMMUN				FIN DE VERBE	
EMPEREUR DE RUSSIE				REBUT SODIUM			VENTIL- ÉES	EXPLI- CITE
	DE BAS EN HAUT: TOQUÉ	RECUEIL AMUSANT POSSÉSSIF				ACCÈS MESSAGER		
LITHIUM DÉMESU- RÉE								
				GRAND PERROQ- UET	SKETCH	LETTRES DE BRETON		
ELLE TOMBE DU CIEL	EN MARS DRAME JAPONAIS		PRESTE SYMBOLE DU BROME				EN DUEL	NAZI
LAC DU SOUDAN		ACCOUD- OIR				ROULÉS		
SOUPÇO- NNEUSES								

Solution mots flechés d'hier

DE YEN ATEUR	CONTRÔLE DE VISION	R	TÔCHE	SYMBÔLE DE CARTON PROFOND	L	ELZ POISSON	NOUVEAU DE JARDIN PROFOND	S	RETOUR EN ROUGE	V	SESSION
A	M	O	R	ÇE	de tour	B	I	A	I	S	
EN VOL	O	L	V	I	C	I	E	U	S	E	
PARTE DU AZÉRAL	N	E	P	de tour	D	U			E	A	
A	S	E	R	I	G	E	R			N	
CRACK	T	E	R	R	A				B	A	C
DEMAN	R	E	C	L	A	M	E		I	L	E
F	E	E		M	U	E			I		
EXEMPLE DU FEU	B		L	E		R			E	S	
FIN DE VERBE	R	D	E	T	E	R	N	E			
EXIT	D	A	R	D	E				A	L	
SORTIE	D	A	R	D	E				O	S	L
BOMBE	F	E	S	T	I	N			N	E	O

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Bouarba

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarba

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouhry
Mouad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Oussat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïf

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Helali
Hafid Bouzarrouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmond

Révision
Abdelouassim Namach
Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmedou El Katob (Lahyoune)
Abdelali Khalid (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Salhouan
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Anzir
Abdelkader
B.P. 2365 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba
Mouana El Youssefi
Loubna Baghdadli
Latifa Mousab
Rida Ait Dohman
Silham Zaher
Fatma Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse:
130/44

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

www.ojd.ma
2017

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Il récolte le caoutchouc
- 2- Façonner - Jus
- 3- Echappement de gaz - Vieux rayon - En repère
- 4- Infiniif - Esquiver
- 5- Petit homme - Paresseux
- 6- Porte charge - Bilan bancaire
- 7- Devant l'oreille - Coordonnant
- 8- Belle et bête - Hériter
- 9- Ou ne la parle plus ! - Videra un réservoir vivant
- 10- Belater - Bec de chimiste

VERTICALEMENT

- 1- Elle vous fait tendre la main
- 2- Stimulant médical - Calcium
- 3- Eclate - Moitié
- 4- Dans latin - Moyennant
- 5- Elle traverse le limbe - Clé de sons
- 6- Semence - Stand
- 7- D'un pays d'Europe
- 8- Suit le titre - Obtenue - Tranchant
- 9- Faire un effet de jambe - Adverbe
- 10- Poème lyrique - Proc reproducteur

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	Q	U	A	L	I	T	A	T	I	F
2	U	R	N	E		O	M	I	S	E
3	A	G	E	N	O	U	I	L	L	E
4	S	E		T	I	R		D	A	
5	I	R	E		E	N	T	E	N	D
6	D		M	R		E	R		D	E
7	E	V	I	E	R		O	U	E	D
8	L	A	N	G	U	E	U	R		A
9	I	N	C	A		T	E		P	I
10	T		E	L	U		S	I	O	N

Grilles de sudoku

Facile

3						5		
8	7	6		1	9		4	3
				3	1			
7	4	3				8	1	
9		8	5			2		
2	5			6	3		4	
	7	2						
5	4		9	6		7	2	8
	8							6

Difficile

	8	3		1	6			
	1				7			
	5		9			3		
2	9	7						
		9	2	3				
				4	5	9		
1		5			7			
	8				2			
4	6		8		9			

Moyen

		6			4			3
				7		2		1
	4	8	2		9		7	
	8	4	6					
		2				9		
					2	1	3	
	3		5		1	7	6	
2		1		6				
8			4				3	

Expert

		6						
		1	2	4				6
4			3		1			5
2		6		5				
		4						9
				7		5	3	
1			7		3			9
	2			9	6	7		
								4

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	9	8	6	7	3	5	4	1
3	4	6	1	5	9	2	7	8
5	7	1	2	8	4	3	9	6
6	3	4	9	1	7	8	5	2
8	5	9	3	4	2	1	6	7
7	1	2	8	6	5	9	3	4
4	2	3	7	9	8	6	1	5
9	6	5	4	2	1	7	8	3
1	8	7	5	3	6	4	2	9

Difficile

9	7	5	1	3	4	6	2	8
3	2	6	7	8	5	4	1	9
1	4	8	6	9	2	5	3	7
6	9	4	2	5	7	1	8	3
8	1	7	4	6	3	2	9	5
5	3	2	9	1	8	7	6	4
2	8	3	5	7	6	9	4	1
4	5	1	8	2	9	3	7	6
7	6	9	3	4	1	8	5	2

Moyen

4	6	1	2	5	9	8	3	7
8	9	5	3	4	7	6	2	1
2	3	7	6	1	8	5	9	4
6	1	9	7	2	5	3	4	8
3	5	8	1	6	4	9	7	2
7	2	4	9	8	3	1	5	6
5	8	2	4	9	1	7	6	3
9	7	6	8	3	2	4	1	5
1	4	3	5	7	6	2	8	9

Expert

7	5	3	9	8	1	6	2	4
4	6	2	7	5	3	9	1	8
8	9	1	2	4	6	5	7	3
2	3	8	5	1	4	7	9	6
1	7	5	8	6	9	4	3	2
6	4	9	3	7	2	1	8	5
9	1	4	6	2	8	3	5	7
5	2	6	1	3	7	8	4	9
3	8	7	4	9	5	2	6	1

Recettes

Pizza aux fruits de mer

Ingrédients :

200 à 300 g de pâte à pizza
 15 moules décortiquées fraîches ou surgelées
 150 g de calamars frais ou surgelés
 12 crevettes roses crues ou cuites
 Huile d'olive
 1 gousse d'ail
 Crème fraîche épaisse
 Sel
 Poivre

Préparation :

1- Pour réaliser cette recette de pizza aux fruits de mer, commencer par préparer tous les ingrédients.

2- Abaisser la pâte à pizza au rouleau à pâtisserie...

3- ...en un disque régulier du diamètre désiré.

4- Disposer le disque de pâte sur une grille à pizza d'un diamètre légèrement supérieur.

5- Dans une poêle, faire chauffer 2 cuil. à soupe d'huile d'olive.

6- Ajouter l'ail finement émincé et le faire risoler 1 minute.

7- Ajouter les moules décortiquées, les calamars émincés ainsi que les crevettes roses décortiquées. Poursuivre la cuisson 2 à 3 minutes. Assaisonner de sel et de poivre.

8- Laisser tiédir légèrement et répartir les fruits de mer sur le disque pâte crue.

9- Ajouter 3 à 4 noisettes de crème fraîche épaisse.

10- Saupoudrer d'origan séché...



Soupe courgette carotte



Ingrédients :

3 courgettes
 3 carottes
 1 tablette de bouillon de volaille
 1 petit oignon
 1 noix de beurre
 Sel, poivre

Préparation :

Étape 1 : Pelez les courgettes et les carottes, rincez-les et coupez-les en rondelles.

Étape 2 : Faites chauffer le beurre dans une grande casserole et faites suer l'oignon pelé et émincé.

Étape 3 : Ajoutez les carottes et les courgettes.

Étape 4 : Ajoutez ensuite la tablette de bouillon émiettée, salez, poivrez, couvrez d'eau à hauteur et portez à ébullition.

Étape 5 : Baissez le feu et laissez cuire 20 minutes.

Étape 6 : Mixez et servez bien chaud. (Au moment de mixer, vous pouvez ajouter 5 cl de crème fraîche.)

المسئولة
وزارة الداخلية
مصلحة إقليم مديونة
جماعة سيدي حجاج واد حصار
مديرية المصالح الجماعية
المسئولة لثقة

46	4925	غير محظفة	عمامة سعودي
47	201	غير محظفة	ورثة سعودي ابريس
48	384	غير محظفة	-
49	356	غير محظفة	-
50	2909	غير محظفة	سعيد مصطفي
51	192	غير محظفة	-
52	1188	غير محظفة	سعيد السعيدة
53	2146	12/212311	بوشتي يوسف بشركة جواهر دارنا
54	432	غير محظفة	ورثة السعودي محمد
55	550	12/263809	السعودي بوشعيب
56	2041	12/243790	بوشتي يوسف ومن معه
57	306	غير محظفة	بوشتي يوسف
58	997	12/243762	بوشتي يوسف
59	908	غير محظفة	بنهيثك احمد
60	1744	12/232457	بوشتي يوسف ومن معه
61	868	غير محظفة	بنهيثك محمد
62	1462	غير محظفة	بنهيثك بوشعيب
63	765	48954/اس	املاك التوتة
64	601	48954/اس	مالك التوتة
65	19	12/282875	بوشتي يوسف ومن معه
66	5056	32136/C	ملك عومس
67	345	205395/12	سعودي محمد
68	1379	29668/49	سعودي محمد
69	86	85/5079	بوشعيب غلم
70	358	غير محظفة	ورثة فليحة الميلاوي بن صالح
71	509	غير محظفة	ورثة فليحة احمد
72	415	85/5040	تقلم بوشعيب
73	706	211851/12	عماس الجعري
74	1316	210439/12	القبلاي عبداللطيف
75	308	غير محظفة	لمكيلايت جعفر
76	1135	غير محظفة	محمد القاسي
77	1012	12/287465	القاسم عبد الرحيم
78	772	211324/12	ابو الحوض تقلم
79	885	غير محظفة	محمد القاسم
80	294	غير محظفة	محمد القاسم
81	475	844117/12	القاسم بوشعيب ومن معه
82	889		
83	226		
84	1262		
85	248		
86	1203		
87	207		
88	465		
89	2009		
90	140		
91	475		
92	366		
93	466		
94	336		
95	446		
96	457		
97	1542		
98	930		
99	619		
100	454		
101	876		
102	1186		
103	837		
104	485		
105	2257		
106	1001		
107	115		
108	1196		
109	924		
110	9805	12/208722	محمد عزمي
111	85	غير محظف	ورثة البقالي امبارك
112	67		بليتي لعلمة
113	735	12/208723	محمد عزمي
114	80	غير محظف	البقالي بوشعيب
115	207	غير محظف	حسي عبدالرحيم
116	146	غير محظف	العربي للاح
117	814	12/210426	رشيدة غلام
118	59	غير محظف	ورثة مطاح بن تايود

إعلان عن إيداع و نشر مشروع قرار يعلن أن المنفعة العامة تقتضي بتخطيط

حدود الطريق العامة لإنشاء و توسيع الطريق العمومية المرموز لها في تصميم

التهيئة ب: SH94/SH102/SH174 بتراب جماعة سيدي حجاج واد حصار

عمالقة إقليم مديونة و بتعيين القطع الأرضية المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية

طيلة مدة شهرين ابتداء من تاريخ نشر مشروع القرار في الجريدة الرسمية ، يودع ملف البحث و السجل المعد لتكوين الملاحظات و التصريحات و هن إشارة العموم بمقر جماعة سيدي حجاج واد حصار خلال لوفات العمل الإدارية.

الفصل الأول:

يعلن أن المنفعة العامة تقتضي بتخطيط حدود الطريق العامة لإنشاء و توسيع الطريق العمومية المرموز لها في تصميم التهيئة ب: SH94/SH102/SH174 بتراب جماعة سيدي حجاج واد حصار عمالقة إقليم مديونة و بتعيين القطع الأرضية المراد نزع ملكيتها لهذه الغاية.

الفصل الثاني:

تنزع بناء على ذلك ملكية القطع الأرضية اللازمة لهذه الغاية كما رسمت حدودها في التصميم التجزيئي الملحق بأصل هذا القرار و عينت في الجدول التالي:

رقم القطعة الأرضية في التصميم	أسماء الملاك المقترضين	المرجع العقاري	المساحة المخصصة من الطار	ملاحظات
01	العمامة السعودي ابريس	12/263524	212 م ²	
02	السعودي جينة	4644/اس	2064 م ²	
03	السعودي جينة		1632 م ²	
04	السعودي سعيبة	12/270621	1750 م ²	
07	السعودي حميد ومن معه	12/263538	1365 م ²	
13	نهار اوب ومن معه	22233/اس	1411 م ²	
15	ورثة السعودي علي	غير محظفة	141 م ²	
16	مير احمد	غير محظفة	183 م ²	
18	السعودي بوشعيب	غير محظفة	192 م ²	
19	ورثة الحاج المنون	غير محظفة	126 م ²	
21	سعودي خادج	غير محظفة	114 م ²	
22	لعلمة ساسي	غير محظفة	108 م ²	
25	ورثة محمد ساسي	غير محظفة	157 م ²	
27	الحاج الاتعري	12/289662	48 م ²	
29	ورثة الحاج المنون	842968/12	103 م ²	
33	ورثة بواب	غير محظفة	334 م ²	
34	ورثة بنهيثك سلام	غير محظفة	81 م ²	
35	ورثة فلفن	غير محظفة	46 م ²	
36	بوكرين محمد	غير محظفة	33 م ²	
37	المصطفى مصطفي	49/5019	13 م ²	
38	محمد هيثك	غير محظفة	55 م ²	
39	بنهيثك مصطفي	غير محظفة	66 م ²	
41	لعلمة ساسي	غير محظفة	115 م ²	
42	ساسي محمد	غير محظفة	38 م ²	
43	مخلص محمد	غير محظفة	69 م ²	
44	مخلص مصطفي	غير محظفة	104 م ²	
45	بن ياسين محمد	غير محظفة	116 م ²	

الفصل الثالث: يعهد إلى السيد رئيس جماعة سيدي حجاج واد حصار و إلى

جميع المصالح المعنية بتنفيذ ما جاء في هذا القرار الذي نشر في الجريدة الرسمية.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal-Khénifra
Province de Béni-Mellal
Secrétariat Général

AVIS RECTIFICATIF

Concernant la consultation architecturale n° 02/C.A/PRTDS/FDR/2023, publiée aux journaux

♣ Libération : N° 9895 du 12/04/2023
♣ Rissalat Al Oumma N° 12409 du 12/04/2023

Il est porté à la connaissance du public que la date de l'ouverture des plis des architectes relative à la consultation architecturales n° 02/C.A/PRTDS/FDR/2023, concernant : REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX CONCERNANT LA MISE A NIVEAU DU DISPOENSAIRE BAZAZA CT OULED YAICH ET CONSTRUCTION D'UN 1 LOGEMENT POUR INFIRMIERS AU CENTRE OULED SAID EL OUED - PROVINCE BENI MELLAL.

Est rectifiée comme suit :

Le 17/05/2023 à 10 Heures au lieu de 27/05/2023 à 10 Heures.

Le reste sans changement.

N° 2586/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي و
التكوين المهني
والتشغيل
والتضامن
والتضامن
والتضامن

Avis modificatif

Le Directeur du Centre Régionale de l'Education et de Formation Guélimin Oued Noun, porte la connaissance du public, que les appels d'offres ci-dessous publiés dans les journaux « LIBERATION » N° 9895 et « RISSALAT AL OUMMA » N° 12409 le 12 Avril 2023 seront modifiés comme suit, le reste de l'avis reste le même.

N° AO	OBJETS	CAUTION PROVISoire	AGREMENT QUALIFICATION	BUDGET PREVISIONNEL DES PRESTATIONS	DATE/HEURE D'OUVERTURE DES PLIS
01/2023/CR MO/NOU	Gardiennage et surveillance du siège du centre régional des métiers de l'éducation et de la formation à Guélimin	10 000,00 dhs dix mille dirhams	Autorisation de l'activité de gardiennage	300 000 dhs TTC (Trois cent cinquante mille dirhams TTC)	06/05/2023 à 12H00
04/2023/CR MO/NOU	Nettoyage des locaux du siège principal du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation à Guélimin	5 000,00 dhs cinq mille dirhams	Néant	60 000 dhs TTC (Sixante-cinq mille dirhams TTC)	06/05/2023 à 13H00

N° 2586/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et de la Protection sociale

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة
والتربية الاجتماعية
والتضامن
والتضامن

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat -Sala- Khénifra
الجهة الجهوية للصحة والتربية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
مصلحة الموارد البشرية والمحتارفات

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالتعاون مع اللجنة الوطنية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة يوم الأحد 7 ماي 2023، على الساعة التاسعة (09:00) صباحاً، مباراة التوظيف في الدرجة الأولى ضمن إطار الأعداد المتبقية من المناصب المفتوحة.

تجرى المباراة بالمركز التالي: المعهد الوطني للتحليل والتقييم والتفتيش والصحة، شارع الحسن الثاني رقم 45، طريق الدار البيضاء أمام القاعة أو ككلوب الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتاحين بأعداداً 110 منصباً من جهة حسب التخصصات المطلوبة وفقاً للمخطط الوظيفي، ويتوزع 25٪ من المناصب المتوفرة العادية للأشخاص ذوي الإعاقة على صفة متساوية أو مكافئة للأمة، أو عسكري قديم، أو محارب قديم و 75٪ منها للأشخاص في وضعية إعاقة.

تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في تاريخ يناير من السنة العادية والعاصلين على علوم الأجازة التامة من قبل أحد القواعد العليا لتعيين الترشحية وتعيينات الصحة أو علوم الصحة لتتوفر الأول للدراسات التي تلتحق بالمتخصصين قبل أحد معاهد تأهيل الكوادر الصحية التابعين لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية أو إحدى الجامعات أو الهيئات المختصة في المجال.

طريقة الترشيح:

يتم الترشح لأجل الأجازة المتساوية ووجوب وفق المواعيل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني: يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، حسب التخصص المطلوب، وفقاً، والوجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح، في أجل أقصاه يوم الأحد 30 أبريل 2023.
- إيداع ملف الترشيح: توجد ملفات الترشيح ووجوب على الترشيح الإلكترونية المتعددة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma ويحظر يوم الأحد 30 أبريل 2023، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) وأخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ يعتبر لاغياً.
- لوائح المرشحين المقبولين لأجازة المتساوية: تنشر لوائح المرشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استعانة لأجازة المتساوية على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح نهائية بعد يومين من نشرها.

ملاحظات خاصة:

- يعتبر لا إيجاب كل ملف ترشيح لنفسه إحدى الوثائق المطلوبة،
- يعتبر التسجيل في التطبيق العمومي بعد لهذا الغرض نهائياً وغير قابل للتحويل،
- يعتبر لا إيجاب كل ملف ترشيح يودع على الترسية الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات،
- تحدد لوائح المرشحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتساوية بشأنها،
- يجوز للمرشحين المتقدمين حسب الاستحقاق بالترتيب بالجهة الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة.

N°032/PC

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الصحة
والتربية الاجتماعية
والتضامن
والتضامن

Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale à la Région de Rabat -Sala- Khénifra
الجهة الجهوية للصحة والتربية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة
Service des Ressources Humaines et du Contentieux
مصلحة الموارد البشرية والمحتارفات

إعلان

تنظم وزارة الصحة والحماية الاجتماعية بالتعاون مع اللجنة الوطنية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة يوم الأحد 7 ماي 2023، على الساعة التاسعة (09:00) صباحاً، مباراة التوظيف في الدرجة الأولى ضمن إطار صفة المتخصصين وتفتيش الصحة.

تجرى المباراة بالمركز التالي: المعهد الوطني للتحليل والتقييم والتفتيش والصحة، شارع الحسن الثاني رقم 45، طريق الدار البيضاء أمام القاعة أو ككلوب الرباط.

عدد المناصب المفتوحة:

يحدد عدد المناصب المتاحين بأعداداً 110 منصباً من جهة حسب التخصصات المطلوبة وفقاً للمخطط الوظيفي، ويتوزع 25٪ من المناصب المتوفرة العادية للأشخاص ذوي الإعاقة على صفة متساوية أو مكافئة للأمة، أو عسكري قديم، أو محارب قديم و 75٪ منها للأشخاص في وضعية إعاقة.

تفتح هذه المباراة في وجه المرشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 45 سنة على الأكثر في تاريخ يناير من السنة العادية والعاصلين على علوم الأجازة التامة من قبل أحد القواعد العليا لتعيين الترشحية وتعيينات الصحة أو علوم الصحة لتتوفر الأول للدراسات التي تلتحق بالمتخصصين قبل أحد معاهد تأهيل الكوادر الصحية التابعين لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية أو إحدى الجامعات أو الهيئات المختصة في المجال.

طريقة الترشح:

يتم الترشح لأجل الأجازة المتساوية ووجوب وفق المواعيل التالية:

- التسجيل في الموقع الإلكتروني: يتعين على المرشح تعبئة بيان المعلومات الخاص بالمباراة، حسب التخصص المطلوب، وفقاً، والوجود على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وإرفاقه في ملف الترشيح، في أجل أقصاه يوم الأحد 30 أبريل 2023.
- إيداع ملف الترشيح: توجد ملفات الترشيح ووجوب على الترشيح الإلكترونية المتعددة لهذا الغرض بالموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma ويحظر يوم الأحد 30 أبريل 2023، على الساعة الرابعة والنصف (16:30) وأخر أجل لإيداع ملفات الترشيح، وكل ملف ترشيح يصل بعد هذا التاريخ يعتبر لاغياً.
- لوائح المرشحين المقبولين لأجازة المتساوية: تنشر لوائح المرشحين المقبولين والتي تعتبر بمثابة استعانة لأجازة المتساوية على الموقع الإلكتروني لوزارة الصحة والحماية الاجتماعية www.sante.gov.ma وعلى الموقع الإلكتروني www.emploi-public.ma وتصبح نهائية بعد يومين من نشرها.

ملاحظات خاصة:

- يعتبر لا إيجاب كل ملف ترشيح لنفسه إحدى الوثائق المطلوبة،
- يعتبر التسجيل في التطبيق العمومي بعد لهذا الغرض نهائياً وغير قابل للتحويل،
- يعتبر لا إيجاب كل ملف ترشيح يودع على الترسية الإلكترونية بعد التاريخ المحدد لإيداع الملفات،
- تحدد لوائح المرشحين مرتين حسب الاستحقاق وفي حدود المناصب المتساوية بشأنها،
- يجوز للمرشحين المتقدمين حسب الاستحقاق بالترتيب بالجهة الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية بجهة الرباط-سلا-خنيفرة.

جدول توزيع عدد المناصب المفتوحة حسب التخصصات المطلوبة لمباراة توظيف معززي وتفتيش الصحة من الدرجة الأولى (إجمالي: 110) - الدورة 07 ماي 2023

الإجازة	القطاعات	المعززون		تفتيش الصحة		المجموع
		معززون في الصحة	معززون في التربية الاجتماعية	تفتيش في الصحة	تفتيش في التربية الاجتماعية	
مجموع المناصب حسب التخصص	110	70	40	30	15	115

N°033/PC

Royaume du Maroc

 Ministère de l'Éducation Nationale,
 de Pré-école et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Casablanca - Settat
 Direction provinciale d'El-Jadida

APPEL D'OFFRES AU « RABAIS OU A MAJORATION »
 N° : 021/INV/2023

Le 09/05/2023 à 10 H, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale d'El Jadida, 1 rue Victor Hugo 11 Jadida 24000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres AU « RABAIS OU A MAJORATION », comme suit :

Objet	Caution provisoire	Estimation En Dirhams TTC
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) SALLES DE CLASSES RÉPARTIES COMME SUIT : • SIX (06) SALLES DE CLASSES AU LYCÉE QUALIFIANT AL MAJMAA À LA COMMUNE TERRITORIALE OULED GHANEM, PROVINCE D'EL JADIDA ; • UNE (01) SALLE DE CLASSE AU LYCÉE QUALIFIANT OKRA BNOU NATHI À LA COMMUNE TERRITORIALE LEBJ JEDJ, PROVINCE D'EL JADIDA.	27 000,00 DHES Vingt Sept Mille Dirhams	1 741 188,32 DHES Un Million Sept Cent Quarante et Un Mille Cent Quatre-Vingt Dirhams et 32 Centimes.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction provinciale d'El Jadida, Service Constructions, Equipements et Patrimoine, Bd Ibn Toumert. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises délivrée par les services du Ministère de l'Équipement et du Transport

Secteur	Qualifications exigées	Classes
A	A2	4

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des constructions et équipements et patrimoines de la direction provinciale d'El-Jadida.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2004 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2587/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 سلطة إقليم خريبكة
 دائرة أبي الجهد
 قيادة أولاد يوسف و بني بنو
 جماعة بني بنو
 مديرية مصالح الجماعة
 وكالة المرافق

إعلان عن سمرة العمومية لبيع حطب عملية تشذيب مجموعة من الأشجار

يعين رئيس مجلس جماعة بني بنو العموم ان سمرة العمومية عن طريق فتح الأشرطة سنجري يوم 16 ماي 2023 على الساعة العاشرة صباحا بقر جماعة بني بنو وذلك من أجل بيع حطب عملية تشذيب 95 شجرة من الأوكاليفوس بمرکز جماعة بني بنو.

موضوع المشاركة:
 تهدف هذه السمرة العمومية إلى بيع حطب عملية تشذيب مجموعة من الأشجار المشار إليها بالأعلان. إن الفائز بالسمرة هو من سيتولى بنفسه عملية التشذيب.

شروط المشاركة:
 يتعين على الراغبين في المشاركة في السمرة العمومية إيداع ضمانات موقتة قدرها خمسة ألف درهم (5000.00) لدى العائز الأقليمي أو شيك مضمون في اسم القابض البني لابي الجهد . يتعين على الأشخاص الراغبين في المشاركة في السمرة العمومية إيداع طلباتهم لدى مكتب رئيس جماعة بني بنو قبل الفتح المزداد الحظي أو تقديمها لرئيس لجنة فتح الأشرطة في الساعة المحددة في الإعلان مرفقة بالوثائق التالية :

- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- وصل أداء الضمانة الموقتة أو الشيك
- ويمكن لمن يتعين الأمر معاينة مواقع الأشجار موضوع السمرة قبل تزييح إجراء السمرة.

التزامات الفائز بالسمرة:
 يتعين على الفائز بالسمرة أداء ثمن بيع محصول حطب الأشجار المشددة نقدا أو بواسطة شيك مضمون متبادرة بعد إعلان فوزه مع أداء نسبة 10% من ثمن البيع كمصاريف الأنتهار و البيع . يتعين على الفائز بالسمرة التقد بملودج التشذيب المقترح عليه مسبقا من طرف المكتب التقني للجماعة . يتعين على الفائز بالسمرة تحمل جميع المخاطر المرتبطة بعملية التشذيب ونقل الحطب .

يتعين على الفائز بالسمرة قطع 31 شجرة أخرى متواجدة على طول الطريق الإقليمي 3512 على مستوى مركز جماعة بني بنو ووضع منتجها بتقسمة وادي زم التابعة لمديرية التجهيز بخريبكة . يتعين على الفائز بالسمرة حيازة حطب التشذيب و القطع في أجل لا يتعدى ثلاثة اشهر ابتداء من تاريخ إجراء السمرة العلنية مع السهر على تنظيف أماكن أوراش الأشغال . وقد حدد الثمن الإجمالي لعملية تشذيب الأشجار موضوع السمرة العلنية في عشرون ألف درهم (20000.00).

إذا لم يقر الفائز بالسمرة بعبارة حطب التشذيب خلال الفترة الزمنية المحددة بالأعلان للجماعة الحق في أن تصادر منتج الحطب المبني في أوراش العمل مع حجز الضمانة الموقتة لهاتها و لا يترتب عنها أي تعويض.

ترجع الضمانة الموقتة للفائز بعد انتهاء عملية التشذيب وحيازة الحطب وتنظيف أوراش الأشغال .

N° 2588/PA

المملكة المغربية
 وزارة التربية الوطنية
 والتعليم الأولي والرياضة

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
 PROVINCE DE KHENIFRA
 SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS
 01/2023/VDR

Il sera procédé au siège de la direction provinciale de M/T YACOUB relevant de l'ARDF de la région Fès - Meknès, (à savoir: 10 km de la route N°101 - Ain kaoua), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire en DHES	Estimation des coûts des prestations en DHES TTC	Date et Heures d'ouverture des plis	Qualification et de Classification
01/INV/2023	Etudes techniques et suivi des travaux de : - Extension de sept unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub par des salles de classe; - Extension de deux lycées collégiels relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub par deux centres d'orientation.	mille (1.000,00) Dirhams	40 000,00 QUARANTE MILLE 000 TTC	06/05/2023 A 10h 00mn	D14 (Calcul des structures pour bétonnés à tous usages) D15 (Contrat fait et contrat faible pour bétonnés à tous usages) D16 (Niveaux des fondes pour bétonnés à tous usages)
02/EQ/2023/D PMY	Achat de matériels de bureau pour le compte de la DP My Yacoub	QUINZE MILLE 15 000,00 DIRHAMS	300 000,00 DHS TTC TROIS CENT MILLE DHS TTC	06/05/2023 A 10h 30mn	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés de service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs plis :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

soit déposer au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°190-21 DU 9 JOUMADA I (14) (012/2021) RELATIF A LA DEMATERIALISATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES GARANTIES PÉCUNIAIRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de consultation.

N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'original sera considérée nulle et non avenue.

N° 2589/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE KHENIFRA
 SERVICE DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 01/2023/VDR

Le 11 Mai 2023 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Complément de la voie de contournement du centre Jeane Mass à la commune Aguelman Anzra - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le Maître d'ouvrage : M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **soixante dix mille Dirhams (70 000,00 dhs)**, il doit être établi au nom M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra.

La constitution du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire s'effectuent par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des Finances n° 190-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Quatre millions sept cent trente mille quarante deux dirhams TTC (4 713 042,00 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des Finances n° 190-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent :

- Transmettre leurs plis par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics conformément à l'arrêté de la Ministère de l'Économie et des Finances n° 190-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc
- Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale de qualification et de classification délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau suivante :

Secteur	Classe	Qualification exigée
B : Travaux routiers et voirie urbaine	3	B1 : Travaux de terrassements routiers courants Et B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement

-Pour les concurrents non installés au Maroc

- Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N° 2590/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
02/2023/BG

Le 11 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Achat de fournitures de bureau et d'imprimés destinés au fonctionnement du secrétariat général de la Province de Khénifra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Deux mille dirhams (2.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent un mille neuf cent dix huit dirhams TTC (201 918,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics. Les échantillons relatifs à tous les articles du bordereau des prix exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service des Marchés avant le 10 Mai 2023 à 10 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2593/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
03/2023/INDH

Le 09 Mai 2023 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Equipement de Dar El Oumouma à la ville de M'ritt - Province de Khénifra. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt huit mille huit cent huit dirhams TTC (188 808,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et

moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de Khénifra ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ; - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics. Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 4, 5, 16 et 65 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 8, 20, 21, 22, 47, 59 et 61 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service des marchés avant le 08 Mai 2023 à 10 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2594/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
04/2023/INDH

Le 09 Mai 2023 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres

sur offres de prix concernant : Equipement de Dar El Oumouma au centre de Kerrouchen - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre vingt six mille quatre cent huit dirhams TTC (186 408,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au Secrétariat Général de la Province de

Khénifra ; - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les échantillons pour les articles 1, 2, 3, 4, 5, 16 et 65 et les prospectus, notices et catalogues pour les articles 8, 20, 21, 22, 47, 59 et 61 du bordereau des prix sont exigés par le dossier d'appel d'offres et doivent être déposés au service des marchés avant le 08 Mai 2023 à 11 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 2595/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
Avis de la consultation
Architecturale
N° 03/2023/PDR

Le 09 Mai 2023 à 10Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis des offres de la consultation architecturale relative à la réalisation des ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DE LA CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL AZAGHAR A LA COMMUNE TEMSIA.

Le budget prévisionnel

maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser de : 5.833.333,33 dirhams (Cinq millions huit cent trente-trois mille trois cent trente-trois dirhams et 33 centimes)

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 2596/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION NENI MELLAL KHENIFRA
PROVINCE DE KHOURIBGA
CONSEIL PROVINCIAL
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
AU TITRE ANNEE 2023**

Le président du conseil provincial de Khouribga informe de l'organisation, le 28/05/2023 à partir de 8h30m, au lycée Moulay Rachid à la ville de Khouribga, des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2023 au profit des différentes catégories de fonctionnaires répondant aux conditions requises selon le tableau ci-dessous :

EXAMENS PROPOSES	GRADE CONCERNE	CONDITION EXIGÉES	NBRE DE POSTE
Accès au grade Rédacteur 1er grade	Rédacteur 2ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Rédacteur 2ème grade	1
Accès au grade Rédacteur 2ème grade	Rédacteur 3ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Rédacteur 3ème grade	1
Accès au grade Adjoint Administratif 1er grade	Adjoint Administratif 2ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Administratif 2ème grade	1
Accès au grade Adjoint Technique 1er grade	Adjoint Technique 2ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Adjoint Technique 2ème grade	6
Accès au grade Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 2ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 2ème grade	1
Accès au grade Technicien 2ème grade	Technicien 3ème grade	6 ans d'ancienneté dans le grade Technicien 3ème grade	3

Le dossier de candidature comprend :

- Demande adressé à Mr le Président du Conseil Provincial

Nb : Dernier délai de dépôt des candidatures est le 12/05/2023

N° 2591/PA

N° 2592/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Précolaire et des Sports
Académie régionale d'Éducation et de formation marrokaech safi
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna

**AVIS RECTIFICATIF
D'avis d'appel d'offre ouvert
N° : 05 / KS / 2023**

En application de l'article 19 du décret N°02.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), Relatif aux marchés publics.

Le Directeur provincial d'Éducation et de formation à El Kelaa des Sraghna, porte à l'avis du public que l'appel d'offres ouvert N°05/KS/2023 publié au journal libération N° 9895 page 18 en date du 12/04/2023 a été modifié comme suit :

La caution provisoire est fixé à la somme de :

Lot n° 1 : 6 800.00 dirhams (Six mille huit cent dirhams)

Lot n° 2 : 5 000.00 dirhams (Cinq mille dirhams)

Toutes les autres conditions restent inchangées.

-LES 3 GOLFS REALITY- S.A.R.L.
SOCIÉTÉ
 A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000,00 DIRHAMS
 SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA, RESIDENCE CHEHRAZADE 3, 5EME ETAGE, N° 22 PALMIERS -CASABLANCA
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
 Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 23/01/2023, il a été formé une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: - LES 3 GOLFS REALITY - S.A.R.L.

OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :
 - L'activité de transactions immobilières et commerciales, de promotion immobilière, de lotissement, gestion de locations, administrations de biens et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ainsi défini ;

- La création, l'acquisition, la prise en gérance libre de tous établissements commerciaux, agences immobilières et autres, la location ou l'achat de tous immeubles pouvant servir de manière quelconque à l'objet social ;
 - La prestation de service aux entreprises et aux administrations ;
 - L'import et l'export de matériaux de construction ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

SIEGE SOCIAL : RUE SOUMAYA, RESIDENCE CHEHRAZADE 3, 5EME ETAGE, N° 22 PALMIERS -CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL : L'associé unique effectue l'apport en numéraire, à savoir:

La société JR CAPITAL SARL : 50.000,00 DHS
 La société LES 3 GOLFS MANAGEMENT SARL : 50.000,00 DHS

Soit au total cent mille Dirhams : 100.000,00DHS
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNEE SOCIALE : du 1 janvier au 31 décembre de chaque année.

GERANCE :
 - Monsieur Jalal LAHRI-CHI, de nationalité marocaine, né le 18 avril 1989 à Maarif - Casablanca Anfa, demeurant à Res Bay View Apt 2 Imm 6 Rue Kergoand Bd Grande Ceinture Ain Diab Casablanca, titulaire de la carte nationale d'identité n° BE821257.

- Monsieur Omar HAD-DIOL, de nationalité marocaine, né le 08 Janvier

1992 à Anfa - Casablanca, demeurant à Lot des Cogassiers Ain Diab Casablanca titulaire de la carte nationale d'identité n° BE836053.

BENEFICES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 06/03/2023 sous le n°864370.

POUR EXTRAIT ET MENTION

La gérance **N° 2597/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI

PROVINCE DE SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT LABKHATI
COMMUNE LABKHATI

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 02/2023

(Séance publique)

Le mercredi 10 Mai à 11 Heures, Il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune LABKHATI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour : Fourniture et pose des lampadaires solaires pour éclairage public aux divers douars de la commune territoriale Labkhati province de Safi

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service Technique de la commune LABKHATI

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à DIXMILLEdhs(10.000,00 DHS)

- L'estimation du coût des prestations est fixée à : TROIS CENT SOIXANTE HUIT MILLE DIRHAMS TTC. Dhs(368.000,00).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2.12.349 précité.

Les concurrents peuvent :
 • soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'odore au Siège de la Commune LABKHATI ;
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la commune LABKHATI ;

• soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 • Soit envoyés par courrier électronique via le portail des marchés publics.

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier de l'appel d'offre doivent être déposés au bureau du maître d'ouvrage suite horaire suivante : Le 09/05/2023 du 10H00 au 14H00
 Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation et l'article 25 du décret précité.

N° 2598/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT N° :

29/2023/INDH/PAZ

Le 09 Mai 2023 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

- Aménagement de l'ouvrage au niveau Chaâba Noumicha au Douar Ait Tamjouj à la C.T Taglette, Province d'Azilal.

- Aménagement de la piste reliant Agouti et Unité Frigorifique à la C.T Tabant, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Treize mille dirhams, 00 Cts (13.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent quarante deux mille huit cent quatre vingt dix huit dirhams, 00 Cts (542.898,00DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de articles 27, 29 et 31 du décret du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2599/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

N° : 30/2023/BG/PAZ

Le 09 Mai 2023 à 12 heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour : Travaux de démolition, d'étalement, d'extension, d'aménagement et de restauration des mosquées à la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt mille dirhams, 00 Cts (20.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent quatre vingt mille trois cent seize dirhams, 00 Cts (980.316,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 - Soit les envoyer par voie électronique dans le portail du marché public ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division des Ressources financières et humaines au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 2600/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tanger - Tétouan - Al Hoceima

Délégation provinciale de la Santé et de la Protection sociale
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°06/DMST/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 09/05/2023 à partir de 11H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour : La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de

rechange des générateurs d'hémodialyse et la salle de traitement d'eau, installés au centre d'hémodialyse de Boussafou relevant de la délégation provinciale de Tétouan.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

• Cautionnement provisoire est fixé à : 10.000,00 Dhs (DIX MILLE DIRHAMS).

• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 756 000 DH T.T.C (Sept cent cinquante six mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N° 2601/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale
Tanger - Tétouan - Al Hoceima

Délégation provinciale de la Santé et de la Protection sociale
Tétouan

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°07/DMST/2023
SEANCE PUBLIQUE

Le 10/05/2023 à partir de 11H, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour : La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de

rechange des installations techniques installées aux formations sanitaires relevant de la délégation de la Santé à la Province de Tétouan.

Lot N°1 : La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de

rechange des chambres froides installées aux formations sanitaires relevant de la délégation de la Santé à la Province de Tétouan.

Lot N° 2 : La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de rechange des ascenseurs installées aux formations sanitaires relevant de la délégation de la Santé à la Province de Tétouan.

Lot N° 3 : La maintenance préventive et corrective, y compris toutes pièces de rechange du groupe électrogène installé au centre d'hémodialyse Boussafou relevant de la délégation de la Santé à la Province de Tétouan.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

LOT 1 :

• Cautionnement provisoire est fixé à : 3.000DH (Trois mille Dirhams)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 228 000DH T.T.C (Deux cent vingt huit mille dirhams TTC).

LOT 2 :

• Cautionnement provisoire est fixé à : 2.000 DH (Deux mille Dirhams)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 172.800,00 DH T.T.C (Cent soixante douze mille huit cent dirhams TTC).

LOT 3 :

• Cautionnement provisoire est fixé à : 1.000DH (Mille Dirhams)

• L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 48 000DH T.T.C (Quarante huit mille dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013, relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
 - soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la Province de Tétouan.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article (04) du règlement de consultation.

N° 2602/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL KELAA
DE SRAGHNA
CERCLE D EL KELAA -
BENI AMEUR
CIADT DES TASSAOUT
COMMUNE TAOUZINT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°: 05/2023

Le 11/05/2023 à 11 :00 H, il sera procédé, Au siège de la Commune TAOUZINT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : TRAVAUX D'EQUIPEMENT DES PUITTS AVEC PANNEAUX SOLAIRES POUR FAVORISER DE L'EAU POTABLE AUX DOUARS SUIVANTS : OULED GHANEM, LAGHDIRA, OULED ALILICH, AIT SI ABDLAH, LHADADA ET LALA HAJA - COMMUNE TAOUZINT. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DIX mille dirhams (1 000 0 00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : La somme de 429840,00dhs (quatre cent vingt-neuf mille huit cent quarante dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune TAOUZINT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.Marchés publics.gov.ma

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau président de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier ; cette commune pour être tenue non responsable du non réception du pli.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

du règlement de consultation.
N° 2609/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE EL KELAA
DE SRAGHNA
CERCLE D EL KELAA -
BENI AMEUR
CIADT DES TASSAOUT
COMMUNE TAOUZINT
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX
N°04/ 2023

Le 11/05/2023 à 12 :30 H, il sera procédé, Au siège de la Commune TAOUZINT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHATEAU D'EAU POTABLE D'UNE CAPACITE DE 25 M3 AU DOUAR AIT MBARK - COMMUNE TAOUZINT. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de SIX mille dirhams (6000 00 dhs). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : La somme de 201897,20 dhs (deux cent et un mille huit cent quatre-vingt dix-sept dirhams et vingt cts)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau de président de la commune TAOUZINT, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www. Marchés publics.gov.ma
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau président de la commune
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au PMMP.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode d'envoi de courrier ; cette commune pour être tenue non responsable du non réception du pli.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues du règlement de consultation.

N° 2610/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MADIOUNA
COMMUNE DE SIDI HAJAJ OUED HASSAR
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE

AVIS DE DÉPÔT

Le président de la commune de Sidi Hajaj oued Hassar annonce au public qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un **CAFÉ** sis lotissement **RYAD IDMAJ 1, LOT N° 25, UNITE 10, TRN° 14702/C, 4954/C et 5496/C**, Sidi Hajaj Oued Hassar Province Mediouna Au Nom de: **SAIDA ZAAF – KHADJIA FAKRI**.

A Cet effet, un registre est mis à la disposition du public au service économique pour consigner toute observation à ce sujet.

N° 2611/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK 179+100 et PK 228+000 sur des sections discontinues -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2023
OUVERTURE DES PLS LE 10/05/2023

Le 10/05/2023 à 10h 30 (Dix Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benquerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK 179+100 et PK 228+000 sur des sections discontinues -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre cent trente-quatre mille neuf cent dirhams (434 900,00 DH)**.
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Vingt-huit million neuf cent quatre-vingt-quinze mille deux cent sept dirhams soixante centimes (28 995 207,60 DH) TTC**.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrent s'effectuent pour le présent appel d'offres, **obligatoirement**, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté de Madame la MEP n° 1982-21 du 9 journaux 1 1443 (14 décembre 2021).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :**
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offres les qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
8 (Travaux routiers et voirie urbaine)	1	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et, B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) et B6 (Asphes traitées et enrobés à chaud)

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
 - Les attestations délivrées par les acheteurs publics ou privés avec indication de la nature, le montant, les délais et les dates de livraison desdites fournitures, l'appréciation, le nom et la qualité du ou (des) signataire(s).

N° 2613/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE RHAMNA

Objet : Suivi et contrôle de la qualité des Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK 179+100 et PK 228+000 sur des sections discontinues -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2023
OUVERTURE DES PLS LE 10/05/2023

Le 10/05/2023 à 11h30 (Onze Heures et demi), il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna (Benquerir) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Suivi et contrôle de la qualité des Travaux d'entretien de la couche de roulement de la route nationale RN°9 entre les PK 179+100 et PK 228+000 sur des sections discontinues - Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés Publics sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Quatre mille dirhams (4 000,00 Dh)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent soixante-six mille six Cent quatre-vingt-quatorze dirhams (266 694,00 DH) TTC**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
➢ Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETL ;
➢ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETL ;
➢ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
➢ Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Un dossier technique comprenant :

- Pour les concurrents installés au Maroc :**
Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

ACTIVITE	QUALIFICATION	CLASSE
CQ	CQ.3 et CQ.5	3

- Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 - Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
 - Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 2612/PA

Sport

Coupe arabe des clubs champions

L'AS FAR se qualifie dans la douleur au prochain tour

L'AS FAR a concédé une défaite devant Al-Ittihad Tripoli sur le score de 3-1, mercredi soir sur la pelouse du stade des Martyrs de Benghazi, en match retour comptant pour le 1er tour de la Coupe arabe des clubs champions.

En dépit de cette défaite, l'AS FAR se qualifie au 2e tour de la Coupe du Roi Salmane, à la faveur de la large victoire obtenue au match aller (4-1). Au 2e tour, l'AS FAR affrontera le club émirati d'Al Wahda.

Forte du large score obtenu à l'aller, l'AS FAR a appréhendé le match retour à la légère. En revanche, Al-Ittihad Tripoli, n'ayant plus rien à perdre après la lourde défaite concédée à l'aller, a cherché dès les premières minutes de la rencontre à ouvrir la marque, en vue de revenir au plus vite dans la partie et rattraper le retard accusé lors de la première manche.

Pour y parvenir, les Tripolitains ont exercé un pressing haut qui a vite apporté ses fruits. On jouait à peine la 10e minute quand Ahmed Al-Haram se faufila sur la droite avant de centrer pour le Marocain Abdelghafour Mehri qui prit le temps de contrôler le ballon avant de le loger, d'un tir cadré, dans les filets d'un Ayoub Lakred, impuissant.

Ce but perturba les plans de l'entraîneur de l'AS FAR, le Français

Fernando Da Cruz. Le coach a poussé ses hommes à réagir, mais les quelques tentatives qui ont suivi le but d'Al-Ittihad étaient sans véritable danger.

25 minutes plus tard, le même duo est revenu à la charge : Servi par Ahmed Al-Haram dans le dos des défenseurs, Abdelghafour Mehri s'est trouvé tête à tête avec le portier de l'AS FAR Ayoub Larked qui, aussi impuissant que sur le premier but, a vu la balle lui passer entre les pieds (35e).

Deux buts encaissés en l'espace de 35 minutes sans véritable réaction ni la moindre occasion nette créée : il était clair que les Rbatis, qui pensaient que leur mission à Benghazi allait se passer sans encombre, ne s'attendaient pas à un tel scénario et, de ce fait, étaient complètement dépassés par les événements.

Il était clair aussi que le coach de l'AS FAR a vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué en faisant le déplacement à Benghazi sans cinq de ses joueurs-cadres, pensant sans doute qu'avec le large score de l'aller (4-1), la qualification était déjà dans la poche.

Mais une chose a échappé à la formation libyenne : bien que déstabilisés par les deux buts encaissés en seulement 35 minutes de jeu, les joueurs l'AS FAR n'avaient pas encore dit leur dernier mot.

En moins de dix minutes, ils ont fini par retrouver leurs repères.



Il a suffi d'une bonne action offensive bien orchestrée pour que le rapport de force change de nouveau en faveur des Rbatis. Avant la fin de la première période, Soulaïmane El Bouchkali centra de la droite pour Mustapha Sahd qui, en deux temps, a réussi à réduire le score (44 e).

Une réduction du score venue au bon moment avant que l'arbitre du match ne renvoie les deux

équipes aux vestiaires.

En seconde mi-temps, les défaits, contrairement à la majeure partie de la première période dominée par les Tripolitains, sont devenus plus équilibrés.

Il a fallu attendre la 72e de jeu pour assister à la première véritable tentative de la seconde période : un coup franc direct près de la surface de réparation de l'AS FAR, intercepté sans diffi-

culté par Ayoub Larked.

Quelques minutes après, la défense de l'AS FAR qui s'est montrée particulièrement solide et aux aguets en seconde mi-temps, a eu un moment de fléchissement qui lui a coûté cher. Et c'est encore Abdelghafour Mehri qui en a profité pour signer un hat-trick.

Grâce à sa victoire à l'aller, l'AS FAR s'est qualifiée au prochain tour.



Le Real Madrid a dominé Chelsea (2-0), avec un nouveau but de Karim Benzema,

et l'AC Milan a pris un petit avantage sur Naples (1-0), mercredi lors des deux derniers quarts de finale

Le Real Madrid enfonce Chelsea *L'AC Milan prend une option*

aller de la Ligue des champions.

La C1 est leur royaume. Surpris ce week-end à domicile par Villarreal en Liga espagnole (3-2), les champions d'Europe en titre ont pris l'avantage dans le duel entre les deux derniers vainqueurs du trophée.

Après "Benz" (22e), Marco Asensio (74e) a doublé la mise, mais les deux buts naissent d'inspiration de Vinicius, une frappe mal repoussée par le gardien Kepa Arrizabalaga qui profite au Français, et surtout une délicieuse passe avec feinte de regard pour l'aïllier espagnol.

Les Blues ont eu deux grosses occasions en première période, brillamment effacées par Thibaut Courtois, puis ont subi la loi du

Real, surtout après l'exclusion de Ben Chilwell pour une faute en position de dernier défenseur sur Rodrygo (57e).

Chelsea reste sur cinq matches sans victoire, toutes compétitions confondues. L'intronisation du quatrième entraîneur de la saison, Franck Lampard, après Thomas Tuchel, Graham Potter et l'intérimaire Bruno Saltor n'a rien changé, il ne reste plus que le match retour mardi pour sauver la saison du club acheté par le milliardaire américain Todd Boehly.

Le Milan a pris un avantage moins net mais s'est imposé face au Napoli, grâce à une frappe toute en puissance d'Ismaël Bennacer (40e).

Les "Rossoneri" auraient pu plusieurs fois concéder l'ouverture

du score, mais le gardien de l'équipe de France Mike Maignan a réussi des arrêts splendides en début de partie.

Naples, large leader de Serie A, a manqué des inspirations de son meilleur buteur, le Nigérian Victor Osimhen, blessé, et a terminé à dix après l'exclusion du Camerounais Frank Zambo-Anguissa pour deux cartons jaunes en quatre minutes (70e, 74e).

Mais le Napoli peut encore renverser la vapeur pour sa première apparition en quarts de finale de C1.

Mardi, Manchester City contre le Bayern Munich (3-0) et l'Inter Milan au Benfica Lisbonne (2-0) ont pris une option pour les demi-finales.

Coupe du Trône

La campagne se poursuit tant bien que mal pour le Wydad et le Raja



Le Wydad et le Raja Casablanca se sont qualifiés aux quarts de finale de la Coupe du Trône de football (saison 2021-2022), à l'issue des matchs des huitièmes de finale disputés mercredi.

Le Wydad s'est imposé sur la pelouse de l'Ittihad de Tanger à l'issue de la séance des tirs au but par 3 à 1.

Sofian El Moudane a surpris le WAC par un but précoce dès la 5e minute, tandis qu'ayman El Hassouni a égalisé pour le Wydad du point de penalty (90e+13).

L'autre club casablancais, le Raja, a quant à lui, ramené la qualification aux quarts de son déplacement chez le Hassania d'Agadir en s'imposant également aux tirs au but par 5 à 3, après un nul blanc à

l'issue des prolongations.

Aux quarts de finale, le Wydad croisera le fer avec le Difaâ El Jadida, qui a décroché son billet aux dépens de la Jeunesse Benguerir (2-1).

Pour une place en demi-finale, le Raja affrontera le Chabab Mohammedia, vainqueur aux 8es du Chabab Fath Athletic Casablancais (2-1).

La LNFP et La Liga examinent les moyens d'échange d'expériences

La Ligue nationale de football professionnel (LNFP) et son homologue espagnole (La Liga) ont tenu, mardi à Rabat, une réunion axée sur l'échange d'expériences et la préparation à une nouvelle convention de partenariat.

Intervenant à cette occasion, le président de la LNFP, Abdelham Belkhour, a relevé que le championnat national professionnel connaît un progrès considérable d'année en année, occupant la première place au niveau continental.

Cela est dû aux performances des clubs nationaux dans les compétitions africaines et aux infrastructures aux normes internationales qui prédisposent le Maroc à accueillir de nombreux rendez-vous continentaux et mondiaux, a affirmé M. Belkhour, cité par un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF).

La stratégie de la LNFP consiste à préserver les acquis et à revoir à la hausse les ambitions, ce qui anime sa volonté de signer une convention de partenariat avec La Liga.

De son côté, le représentant de La Liga, Nacho Ignacio, a dit que cet organisme est disposé à mettre son expertise à la disposition de la LNFP, en matière d'organisation, de finances et de marketing, en plus des volets technique et d'arbitrage.

Il a, à cette occasion, mis en avant l'essor du football espagnol durant la dernière décennie, en raison de la bonne situation financière des clubs, qui constitue le noyau du développement du ballon rond en Espagne.

Selon le communiqué, les deux parties ont convenu de programmer une autre réunion fin avril, pour présenter les axes à adopter dans le cadre de la convention de partenariat entre la LNFP et La Liga.



M'hamed Fakhir : Je suis confiant quant à la capacité de l'OCK de retrouver la place qui est la sienne



Le nouvel entraîneur de l'Olympique Club de Khouribga (OCK), M'hamed Fakhir, s'est dit confiant quant à la capacité de l'OCK de retrouver rapidement la place qui est la sienne parmi les grandes équipes qui animent la Botola Pro.

"Je suis confiant quant à la capacité de l'OCK de retrouver la place qui est la sienne à la faveur de la fédération des efforts aussi bien des joueurs, du staff, des responsables que des supporters", a indiqué M. Fakhir dans un message adressé aux supporters du club.

M. Fakhir s'est dit fier de prendre les commandes d'un club qui a une longue et riche histoire, tout en se disant conscient de la lourde responsabilité qui lui incombe à la tête du staff technique.

Le club a besoin en ce moment précis du soutien de tous ses supporters pour pouvoir renouer avec les bons résultats, a-t-il dit, se disant très optimiste et rassuré quant à la qualité du travail qui sera amorcé avec l'aide de son staff. Le cadre national M'hamed Fakhir a pris les rênes

de l'équipe de l'OCK en remplacement du Portugais Ricardo Formosinho qui a rompu unilatéralement son contrat, a annoncé, mardi, le club.

L'ancien coach du Raja, de l'AS FAR, du MAT, du HUSA et d'autres grandes équipes a signé un contrat avec l'OCK qui court jusqu'à la fin de l'actuelle saison sportive, a précisé le club.

Le nouveau staff technique de l'OCK comprend Abdessamad Ouerrad en tant qu'entraîneur adjoint, Abdelali Alaoui, préparateur physique et Mustapha Chadli, entraîneur des portiers. Du haut de ses 69 ans, M'hamed Fakhir, doyen des entraîneurs marocains, devra assurer le maintien des Phosphatiens en championnat d'élite en plus d'opérer sa mue au sein du onze khouribgui.

L'OCK occupe l'avant-dernière place au classement général avec 17 points au terme de la 22ème journée de la Botola devant l'Ittihad de Tanger, lanterne rouge.

Botola Pro D1

Le bal de la 23ème journée de la Botola Pro D1 s'ouvrira ce soir à partir de 22 heures avec la programmation de deux matchs. Il s'agit de DHJ-OCS prévu au stade El Abdi à El Jadida et de MCO-MAS au stade d'honneur à Oujda.

La journée ce poursuivra samedi avec les matches Raja-JSS, RSB-FUS et UTS-WAC, au moment où le programme dominical se délinera comme suit : AS FAR-MAT, IRT-OCK et SCCM-HUSA.

AG de la Fondation Mohammed VI des champions sportifs, le 25 avril à Casablanca

La Fondation Mohammed VI des champions sportifs tiendra son assemblée générale le 25 avril à Casablanca.

Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion de son conseil d'administration tenue mardi, la Fondation indique que cette assemblée générale, initialement prévue le 11 avril, a été reportée au 25 du même mois (à 17h00).

Dans le même sens, le communiqué annonce la candidature de Chakib Benmoussa, ministre de l'Éducation nationale du Primaire et des Sports, à la présidence de la Fondation.

"Il s'agit là d'une très bonne nouvelle, du fait de la grande qualité du candidat, homme d'Etat qui jouit d'une grande réputation", a indiqué à ce propos Moncef Belkhatay, président de la Fondation, lors du conseil d'administration.

Cité par le communiqué, M. Belkhatay a déclaré qu'à travers cette candidature, la pérennité de la Fondation est garantie, et qu'il est "heureux pour les adhérents, et pour la stature que la Fondation va avoir à l'avenir".

En outre, M. Belkhatay a énuméré les avancées remarquables de la Fondation en termes de prestations sociales réalisées au

profit de ses membres champions durant 11 années.

En effet, souligne le communiqué, la fondation a accompli quotidiennement des actions à forte prédominance sociale en venant en aide aux anciens champions sportifs marocains se trouvant en situation sociale modeste.

Il s'agit, notamment, de plus de 1.080 membres issus de 32 disciplines sportives et de plus de 3.215 bénéficiaires d'une couverture maladie (les membres et leurs familles), du financement de 26 formations sportives diplômantes et de huit délégations aux Lieux Saints grâce à la Sollicitude Royale (130 champions), précise le communiqué.

La même source évoque également, dans ce sens, les aides sociales directes au profit de 521 personnes, dont un soutien à la scolarité pour 319 personnes, des aides au logement pour 150 personnes, des bons alimentaires pour 12 membres et des prises en charge directes de soins de santé (hors assurance de base) pour 40 personnes.

En clôture de la réunion, l'ensemble des membres du conseil d'administration ont tenu à remercier chaleureusement Moncef Belkhatay pour "l'excellent travail" accompli lors des 3 mandats passés à la tête de la Fondation, conclut-on.